

50

RAPPORT ANNUEL 2008



CECI

CENTRE D'ÉTUDE ET DE
COOPÉRATION INTERNATIONALE



AFRIQUE

DIRECTION AFRIQUE

SÉNÉGAL

Philippe Jean

Directeur régional
philippej@ceci.ca

Amadou Bah

Directeur régional adjoint
amadoub@ceci.ca

SÉNÉGAL

Babacar Guèye, directeur

babacarg@ceci.ca

Boulevard du Sud, Point E

B.P. 6112, Dakar-Étoile

T (221) 33.825.64.14

C (221) 77.637.34.93

F (221) 33.825.32.38

BURKINA FASO

Adama Ouédraogo, directeur

adamao@ceci.ca

01 B.P. 3440, Ouagadougou

T (226) 50.36.29.92

F (226) 50.36.07.52

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Dian Diallo, directeur

dian@ceci.ca

B.P. 1385, Conakry

T (224) 60.22.06.74

(224) 64.20.19.38

C (224) 60.21.63.01

MALI

Al Assane Sanogo, directeur

alassanes@ceci.ca

Hamdalaye ACI 2000

Bamako, Mali

B.P. 109

Rue 284, porte 237

T (223) 229.48.44

(223) 675.71.30

F (223) 490.03.92

NIGER

Yahouza Ibrahim, directeur

yahouzai@ceci.ca

122, avenue du Mounio (IB-069)

Quartier Issa Beri

Commune II

B.P. 889, Niamey

T (227) 20.75.31.02

C (227) 96.99.49.85

F (227) 20.75.24.41

GRANDS LACS AFRICAINS

Lucie Laperrière

Coordinatrice du projet PAGOR

luciel@pagor.org.rw

Gikongoro BP 68

Nyamagabe, Rwanda

T (250) 53.54.31

ASIE

DIRECTION ASIE

NÉPAL

Kathleen McLaughlin

Directrice régionale

Kathleenm@ceci.ca

NÉPAL

Keshava Koirala, directeur

keshavak@ceci.ca

135 Naya Basti Marg,

Baluwater

G.P.O. Box 2959, Katmandou

T (977) 14.41.44.30

F (977) 14.41.32.56

TADJIKISTAN

Amar Sainju, représentant

amars@ceci.ca

Hakim Karim Street #10

735700, Khujand

T (992) 34.22.40.173

F (992) 34.22.63.104

VIETNAM

Phan Cong Tuan, représentant

tuanp@ceci.ca

Block P, La Than Hotel

218 Doi Can Street

Ba Dinh District, IPO Box 233

Hanoi

T (844) 76.28.422

F (844) 76.28.423

AMÉRIQUES

DIRECTION AMÉRIQUES

Marilena Bioli

Directrice régionale

marilenab@ceci.ca

3000, Omer-Lavallée

Montréal (Québec) H1Y 3R8

T (514) 875-9911

F (514) 875-6469

CANADA

Michel Chaurette

Directeur général

michelc@ceci.ca

3000, Omer-Lavallée

Montréal (Québec) H1Y 3R8

T (514) 875.9911

F (514) 875.6469

HAÏTI

Guypsy Michel, directeur

guypsym@ceci.ca

9, Rue M. Latortue, Musseau

B.P. 16104, Port-Au-Prince

T (509) 2942.9555, 2942 9578

F (509) 2249.9577

SALVADOR

Alan Quinn, délégué

Bosques de Santa Elena Sur

Calle Río Grande, 5-B

Antiguo Cuscatlán, La Libertad

T (503) 2212-1740

C (503) 7706-0619

F (503) 2212-1745

GUATEMALA

Flor de Maria Bolaños, directrice

florb@ceci.ca

15 ave. «A» 19-61, Zona 13

Guatemala Ciudad

T (502) 2362-1511

(502) 2360 0326

BOLIVIE

Ximena Valdivia, directrice

Ximenav@ceci.ca

Pasaje Juan J. Salgueiro # 2347

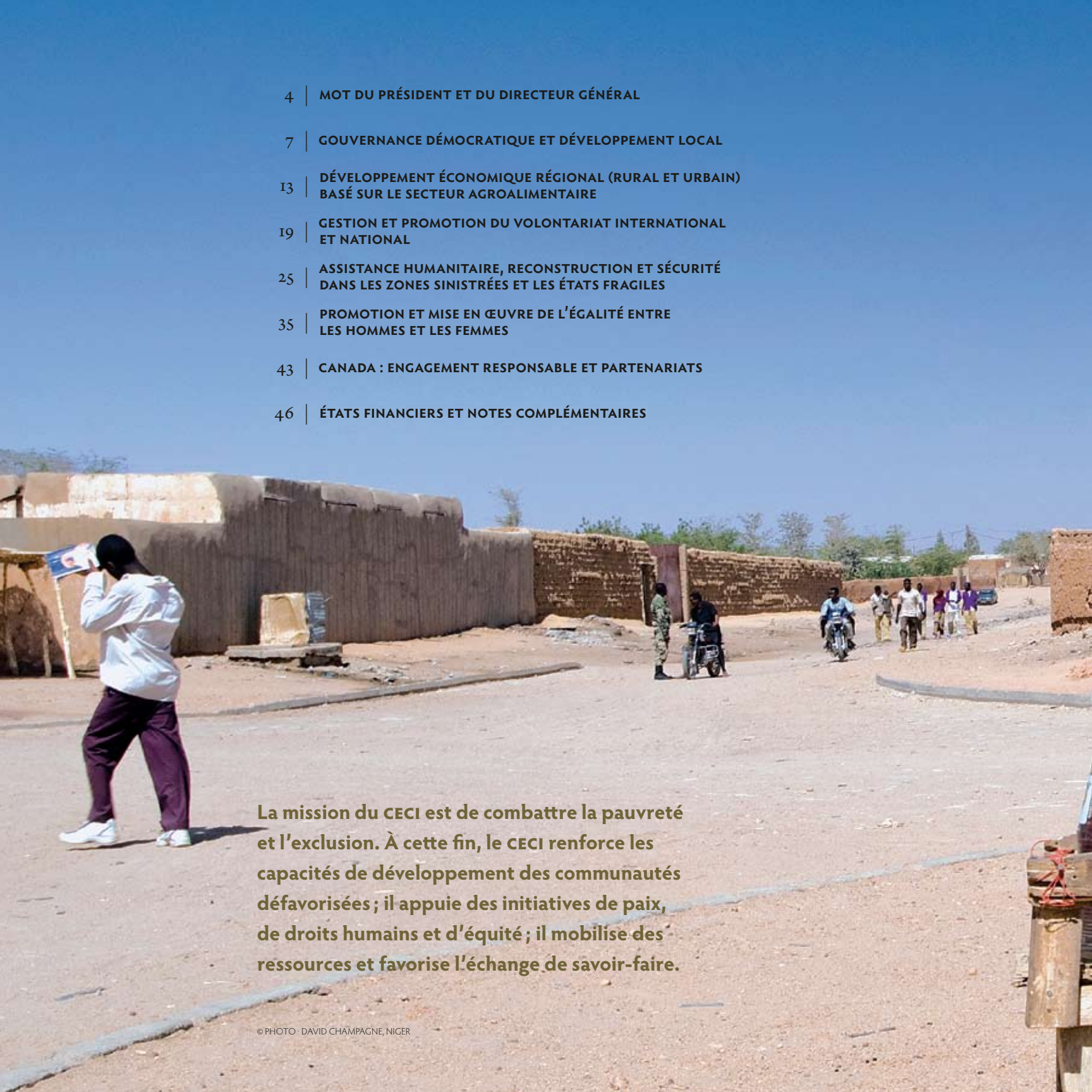
Sopocachi, B.P. 13520

La Paz

T (591) 2.241.1767

F (591) 2.241.2307

4	MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
7	GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL
13	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (RURAL ET URBAIN) BASÉ SUR LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE
19	GESTION ET PROMOTION DU VOLONTARIAT INTERNATIONAL ET NATIONAL
25	ASSISTANCE HUMANITAIRE, RECONSTRUCTION ET SÉCURITÉ DANS LES ZONES SINISTRÉES ET LES ÉTATS FRAGILES
35	PROMOTION ET MISE EN ŒUVRE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES
43	CANADA : ENGAGEMENT RESPONSABLE ET PARTENARIATS
46	ÉTATS FINANCIERS ET NOTES COMPLÉMENTAIRES



La mission du CECI est de combattre la pauvreté et l'exclusion. À cette fin, le CECI renforce les capacités de développement des communautés défavorisées ; il appuie des initiatives de paix, de droits humains et d'équité ; il mobilise des ressources et favorise l'échange de savoir-faire.



Le 4 octobre 2008, le CECI fête 50 ans d'actions pour le développement international. Cet anniversaire est une source de fierté pour toute l'organisation. Pour nos partenaires et pour les populations défavorisées que nous appuyons, c'est un signe probant de notre engagement et de notre solidarité. C'est pour leur rendre hommage que le thème du 50^e anniversaire du CECI est l'engagement responsable. Nous voulons ainsi célébrer toutes les personnes qui sont passées à l'action pour un monde meilleur.

Engagement responsable

Au fil des ans, le CECI est devenu une véritable pépinière humaine de la coopération internationale au Québec et au Canada. Nous avons recruté et formé plus de 10 000 volontaires et employé-e-s au Canada et dans les 30 pays où nous avons œuvré depuis 1958. Reconnus pour leur engagement et leur professionnalisme, nos gens servent auprès d'un nombre croissant d'organisations de développement d'ici et d'ailleurs. En 50 ans, nous avons aussi mobilisé plus de 800 millions de dollars auprès des bailleurs de fonds et des donateurs afin d'appuyer pas moins de 5 000 organisations locales et améliorer la vie de 25 millions de personnes défavorisées des pays pauvres. Un bilan dont nous pouvons nous réjouir.

Un des pionniers de la coopération canadienne, le CECI a souvent ouvert la voie et innové. On lui doit, par exemple, les premières formations en coopération internationale au

Québec, l'intégration des droits humains dans les programmes bilatéraux de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), des programmes phares comme Droits et citoyenneté des femmes en Afrique de l'Ouest ou comme Congé solidaire et Uniterra, le plus gros programme canadien de volontariat international mis en œuvre en partenariat avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC).

Dans sa quête d'excellence, le CECI a su se forger un solide noyau de compétences qui sont les moteurs de sa croissance et de son rayonnement. Du nombre, cinq compétences distinctives ont été retenues par le conseil d'administration pour composer les axes de nos orientations stratégiques dans les prochaines années.

Il y a d'abord notre compétence en **développement local**. Le CECI s'est démarqué par sa capacité à favoriser la participation et la

gouvernance démocratique dans la mise en place et la gestion des plans locaux de développement. Nous savons aussi concilier la réponse aux besoins immédiats comme l'accès à l'eau potable ou la construction de routes, d'écoles et de postes de santé avec la création d'emplois et de revenus durables. Nous avons choisi le développement local et l'**économie sociale** comme fondements de notre stratégie de lutte contre la pauvreté.

Notre feuille de route en **agriculture** et notre partenariat stratégique, avec la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) et l'Union des producteurs agricoles / Développement international (UPA-DI), dans le cadre de l'Alliance agricole internationale s'avèrent plus pertinents que jamais face à la crise alimentaire mondiale et au défi de relance de l'agriculture dans les pays en développement.

Pierre Racicot

Michel Chaurette



PIERRE
RACICOT
PRÉSIDENT



MICHEL
CHAURETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous comptons miser sur ces acquis pour jouer un rôle significatif dans la sécurité alimentaire en Afrique et dans les Caraïbes.

La **coopération volontaire** occupe une place privilégiée et croissante au sein de notre organisation. Nous avons su renouveler et moderniser nos programmes en créant Uniterra avec l'EUMC. Les innovations telles que les partenariats entre le nord et le sud, le sud et le nord et entre les pays du sud eux-mêmes ont fait leurs preuves; les résultats étant mesurés en termes d'amélioration des conditions de vie des populations et d'accroissement des capacités d'actions des organisations locales. Il s'agit de travailler solidairement

en partenariat et de renforcer les capacités des organisations à travailler sur des enjeux communs, notamment dans le cadre de Congé solidaire qui met à contribution du personnel des secteurs privé et institutionnel.

Notre compétence distinctive dans l'**aide humanitaire** est de renforcer les capacités locales de secours aux victimes, de reconstruction et de transition vers le développement dans les zones fragiles ou sinistrées. Dans le contexte des changements climatiques et de la multiplication des désastres naturels, il nous faut accroître nos capacités de réponse. Nous avons opté pour une stratégie d'alliance et de diversification des financements afin d'être parmi les acteurs reconnus lorsqu'il s'agit de

répondre aux crises et aux urgences.

Dans la foulée de l'adoption en 2007 de sa **politique d'égalité entre les femmes et les hommes**, le CECI entend consolider son expertise et sa programmation « genre et développement ». Les organisations et réseaux nationaux et internationaux qui militent pour le droit des femmes ont plus que jamais besoin de notre appui. Nous serons au rendez-vous.

Notre rapport annuel témoigne des réalisations du CECI et de ses partenaires dans chacun des cinq axes de nos orientations stratégiques. Il donne ainsi un aperçu de ce que nous avons à offrir pour répondre aux défis du futur. Le Conseil d'administration tient à remercier ceux et celles qui ont fait le succès de ces initiatives.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Pierre Racicot

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF

Pierre Bélanger S.J.

VICE-PRÉSIDENTE

VIE ASSOCIATIVE

Chantal Havard

TRÉSORIÈRE

Gisèle Leduc

ADMINISTRATEURS-TRICES

Raymond Batrie

Christiane Beaulieu

Michel Bélisle

Michèle Jodoin

Nancy Neamtan

Jean-François Simard

François Vitez

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Chaurette



Le développement local est le fondement des stratégies de lutte contre la pauvreté du CECI. Il s'agit de renforcer les capacités de gouvernance pour un développement local participatif axé sur la collaboration entre l'état et la société civile dans la planification, les investissements, la consultation des citoyens, la participation entière des femmes, la reddition de compte au public, la gestion des risques et des conflits.

Haïti : une démocratie du paysan au président

C'est la première fois que le paysan haïtien décide de l'argent destiné au développement rural, la première fois que les paysans peuvent gérer de manière effective l'argent qui leur est destiné, la première fois que des projets se réalisent aussi rapidement avec autant d'efficacité, la première fois que le paysan haïtien peut se sentir fier de participer pleinement à un processus de développement, la première fois...

♦♦♦♦ Ces propos, qui pourraient ressembler à une propagande bien préparée, sont recueillis de façon spontanée dans plusieurs départements du pays, à la revue mi-parcours de l'exécution du Projet national de développement communautaire et participatif (PRODEP).¹

Depuis janvier 2004, ce projet inclusif permet aux populations rurales et périurbaines vivant dans des communes classées les plus pauvres du pays d'expérimenter une méthodologie de gestion participative, à travers la réalisation de petits projets de développement. Il vise le renforcement des organisations communautaires en vue de les rendre aptes à s'impliquer pleinement dans l'orientation et la gestion des ressources publiques.

Deux projets touchant la gouvernance démocratique et le développement local participatif faisant appel au dialogue et à la participation citoyenne sont actuellement pilotés par le CECI en Haïti :

le PRODEP et le Projet de développement local en Haïti (PDLH), ce dernier est mis en œuvre en partenariat avec SOCODEVI, SOGEMA et l'École nationale d'administration publique. Le PRODEP, sous financement de la Banque mondiale, a retenu le CECI comme une des deux agences d'exécution. « Nous avons des projets dans trois secteurs : social, économique et celui des infrastructures communautaires, explique Bernard Cloutier, chargé de projet. Ce sont de petites initiatives réalisées par des organisations communautaires. »

À ce jour, 230 000 habitants en moyenne ont été rejoints dans les communautés, notamment pour l'accès à l'eau potable et l'amélioration des conditions d'apprentissage dans des salles de classe plus adéquates. « Nous faisons de la formation et →

1. SOURCE : www.lenouvelliste.com

“ Si vous souhaitez aller vite, restez seul, si vous souhaitez aller loin, soyez nombreux ! ”

la mise en place des structures de coordination et des programmes de renforcement des capacités locales » précise M. Cloutier, qui n’a pas de doute quant à l’impact du PRODEP. « Pour nous, c’est un projet important parce qu’il permet d’apporter des ressources financières et de renforcer la capacité des hommes et des femmes au niveau local. Haïti est un pays encore très centralisé alors, quand on arrive à développer des interventions en milieu rural, les gens sont preneurs. Surtout quand ils sont eux-mêmes les gestionnaires du projet. » L’expérience acquise en milieu rural a ouvert la voie à de nouvelles initiatives. « Nous sommes en train de développer l’approche participative dans des bidonvilles de Port-au-Prince », souligne M. Cloutier. La possibilité de prolonger la première phase du projet est également à l’étude.

EN TOUTE COMPLÉMENTARITÉ

Alors que le PRODEP se concentre sur l’aspect « micro » en appuyant de petites organisations, le Projet de développement local (PDLH) vise surtout le « macro », c’est-à-dire le travail avec les ministères de l’Intérieur et de la Planification dans l’établissement d’un cadre institutionnel pour la mise en œuvre des politiques. « Toutefois, il y a des zones d’interventions communes, observe Bernard Cloutier. Par exemple, les deux projets se rejoignent, en ce qui a trait au renforcement de l’entrepreneuriat. »

Le PDLH en est pour sa part à ses premiers mois d’exécution et vise le développement socioéconomique des populations à la base. « Fait intéressant, c’est le seul projet en Haïti qui utilise une approche filière, c’est-à-dire que nous allons du paysan au président, résume Gérard Côté, aussi chargé de projet. Un autre aspect original est que nous intervenons plutôt en appui. Cette façon de fonctionner ne va pas aussi vite que si nous faisons tout nous-mêmes. Par contre, les organisations s’approprient des forces, ce qui fait que le projet sera plus porteur à long terme. Il y a un proverbe qui dit : “ Si vous souhaitez aller vite, restez seul, si vous souhaitez aller loin, soyez nombreux ! ” C’est exactement ça. »

Parmi les résultats déjà observés, notons l’élaboration de deux avant-projets de lois sur l’aménagement du territoire et le développement local avec le ministère du Plan et de la Coopération externe. Comme impact, on pourra bénéficier de la mise en place d’un cadre légal qui va structurer le développement local dans les villages.

Quant à la situation politique en Haïti, M. Cloutier est optimiste. « Le dynamisme qui s’est enclenché est extrêmement intéressant. Quoique les émeutes d’avril reliées à la crise alimentaire aient secoué le pays, depuis un an et demi, le climat social est beaucoup plus calme. Les projets qui rendent les populations actrices de leur développement permettent aux gens de se retrouver autour d’actions concrètes et porteuses plutôt que sur les tiraillements politiques. » ■



LA VALEUR DU PARTAGE DES LEÇONS APPRISSES

Le projet de développement économique communautaire (CBED), financé par l'ACDI, administré par le CECI et mis en œuvre par des ONG partenaires locales, a démarré au Népal en 1992. **Son objectif ?** Impliquer les collectivités éloignées des régions montagneuses dans les processus de développement, en créant et en renforçant les organismes communautaires qui offrent des services économiques, de santé et d'hygiène à leurs membres.

« Ces organismes communautaires deviennent ensuite des organismes reconnus (coopératives) de même que des groupes informels (groupes de mères, organismes de santé communautaires), selon la nature de leurs services offerts, explique Kathleen McLaughlin, directrice régionale du CECI pour l'Asie. Dans le secteur de l'économie, les organismes communautaires prennent la forme de COOP, ensuite des fédérations de COOP et peuvent même exercer une influence sur les services et politiques du gouvernement, soutient-elle. Un grand nombre de ces organismes ont fleuri dans le cadre de notre programme au Népal dans les dix dernières années ou plus ». À la fin des années 1990, le projet CBED a été repris dans 250 villages de Pithoragarh et Champawat, les districts montagneux d'Uttaranchal, en Inde, afin d'améliorer le bien-être social et économique des familles vivant dans la pauvreté.

Dans l'Himalaya indien, celles-ci font face à des pénuries de vivres, à un taux de chômage élevé et sont souvent exclues du progrès économique, et ce, principalement en raison des piètres infrastructures, du manque de connaissances techniques et d'organismes qui peuvent accroître la production et commercialiser les denrées. CBED a permis d'améliorer leurs moyens de subsistance par la production et la commercialisation des →

légumes hors saison — alors que la demande et les prix sont plus élevés — et par d'autres activités de micro-entreprise, en plus d'améliorer l'accès aux services de microcrédit. « Le modèle unique conçu de concert par le CECI avec ses partenaires était un modèle holistique de développement économique, soutient Norman MacIsaac, alors chef d'équipe de CBED-Inde. Ce projet visait non seulement à aider les collectivités démunies à emprunter davantage de capital, mais aussi à améliorer leurs compétences et connaissances dans la mise en marché de leurs produits ». Essentiellement, l'aspect financier n'est qu'un volet du programme de développement économique local et les institutions de microcrédit sont distinctes des autres fournisseurs de services, tels que les coopératives, qui font la mise en marché de la production agricole.

À cette époque, l'Uttaranchal devenait un nouvel état, ouvert à la décentralisation et à l'expansion des services, CBED-Inde a réussi principalement à rapprocher les communautés éloignées des services et des marchés. « En Inde, CBED est devenu le premier projet de coopération internationale signé et mis en œuvre en collaboration avec le gouvernement de l'État, affirme MacIsaac. D'une certaine façon, nous étions des pionniers de la coopération, qui avons bâti un modèle original et un nouvel espoir, en collaboration avec les collectivités locales, nos ONG partenaires et le gouvernement d'Uttaranchal ».

L'équipe du projet a travaillé avec le gouvernement d'Uttaranchal à l'élaboration de la nouvelle loi sur les coopératives autonomes. Les coopératives inspirées par CBED ont été les vingt premières coopératives autonomes formées et enregistrées en vertu de la loi.

Des gains en matière d'égalité ont également été réalisés. Les femmes sont à l'origine de la majorité des coopératives appuyées par CBED et les coopératives financières étaient généralement formées uniquement de femmes. De plus, on a vu apparaître deux changements concernant les questions d'équité : **a)** cours d'éducation économique afin d'accroître la confiance des femmes, l'accès à l'information et la compréhension des pratiques organisationnelles du projet en matière d'agriculture et de microfinance ; et **b)** théâtre où les hommes et les femmes ont créé et joué des sketchs abordant les thèmes du partage des tâches, de l'alcoolisme, de l'éducation des filles et de l'abus envers les épouses.

CBED-Inde constitue également un virage vert dans le modèle de développement économique communautaire. Les agriculteurs ont eu le choix entre la production chimique et biologique. Presque toutes les collectivités ont opté pour la production biologique. L'influence de ce projet continue à se répandre. Il a eu une seconde vie grâce à un financement de l'ACDI dans le cadre du lancement de Sahakarya : « **Travailler ensemble** » en népalais. De plus, le projet **Facilitating Agricultural Reform and Marketing in Sugd (FARMS)** mené par le CECI a été lancé dans les plaines du Tadjikistan à la suite d'un symposium auquel participaient 130 personnes provenant de quatre pays, venues partager les pratiques exemplaires dans la promotion du modèle coopératif entre élus du gouvernement, responsables des ONG et coopératives.

Même si les contextes diffèrent, le CECI a également instauré deux nouvelles approches, inspirées par CBED, dans le cadre du projet **Improved Livelihoods in Mountainous Communities** au Vietnam. En travaillant en partenariat avec des organismes communautaires, des groupes de la société civile, des ONG, des organismes locaux du secteur privé et les gouvernements locaux et nationaux, le CECI a atteint les résultats escomptés par ses activités de développement tout en veillant à la durabilité des processus mis en œuvre. ■

M^{me} Janki Devi, l'une des 2 000 participantes aux cours d'éducation économique offerts par le CECI et ses partenaires, décrit comment sa vie a changé : « Je n'étais jamais entrée dans une banque, car je n'avais aucune raison d'y aller. Toutefois, depuis que je fais partie du groupe et que je participe au cours d'éducation économique, je vais maintenant déposer mes économies. Enfin, je comprends ce qu'une banque a à offrir ».





Le CECI et ses partenaires sont reconnus pour leurs résultats et leurs approches en réponse aux enjeux de la sécurité alimentaire des pays menacés. Ce qui s'avère plus pertinent que jamais face à la crise alimentaire mondiale et au défi de relance de l'agriculture dans les pays en développement.



Bâtir à long terme dans un état fragile

♦♦♦♦ **L'agriculture est le pivot de l'économie népalaise, représentant 80 % des emplois du pays.**

En 1999, le CECI a lancé le projet CGISP (*Community Groundwater Irrigation Sector Project*) dans douze districts du Terai au **Népal**. Rappelons qu'à cette époque le Népal vit un conflit qui, après onze ans, a causé la mort de 13 000 personnes et le déplacement de 150 000 autres. Malgré la fragilité de l'état népalais, le CECI et ses partenaires locaux s'adaptent et réussissent à travailler au développement durable du pays.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS VISÉS PAR LE CGISP ÉTAIENT LES SUIVANTS :

.....
accroître la productivité agricole de façon durable ;

.....
accroître les revenus des petits agriculteurs grâce au développement participatif de l'irrigation par puits tubulaires peu profonds ;

.....
accroître la capacité des groupes et des associations d'utilisateurs d'eau en matière de gestion de l'équipement et des ressources pour le développement des cultures irriguées.

Parmi les principales innovations, mentionnons : cibler les agriculteurs pauvres et sous-employés ; accorder du crédit pour l'installation de puits tubulaires peu profonds ; faire la promotion de la subvention sans coût en capital pour ces puits ; fournir un ensemble complet de services de soutien ; faire participer le gouvernement à titre de facilitateur →

(contrairement à son rôle traditionnel de réalisateur direct) ; et faire la promotion des groupes et des associations d'utilisateurs d'eau pour une prestation de services durables.

« Le CGISP a permis de démontrer de façon impressionnante le potentiel d'irrigation du puits tubulaire peu profond pour réduire la pauvreté rurale grâce à une approche participative entre plusieurs intervenants — les organisations gouvernementales, non gouvernementales, les banques et le secteur privé », affirme Nirmal Gyalang, chef de projet. De plus, en 2004, l'équipe de gestion du CGISP s'est vue remettre un certificat de reconnaissance par la Banque asiatique de développement et le gouvernement népalais. Cette reconnaissance est remise pour la « contribution exemplaire à l'augmentation du rendement du projet ». Elle démontre aussi qu'il est possible de travailler malgré les situations de conflits. ■

VOICI QUELQUES-UNES DES PREUVES DU SUCCÈS À LA FIN DU PROJET EN 2007 :

une hausse de 33 % de la productivité agricole moyenne ;

une hausse de 21 % du revenu agricole moyen des ménages impliqués dans le projet ;

la formation et le renforcement de 225 associations d'utilisateurs d'eau ;

l'installation de 10 000 unités de systèmes d'irrigation par puits tubulaires peu profonds ;

la réfection de 300 kilomètres de routes menant des fermes aux marchés ;

l'irrigation permanente de 50 000 hectares de terres agricoles supplémentaires ;

la formation de 18 000 agriculteurs et employé-e-s du projet sur les technologies agricoles, la planification de programme, le renforcement d'institutions, etc. ;

les services du projet offerts à 60 000 familles paysannes sous-employées (soient 350 000 personnes en tout).

MADAME JAMUN KHATUN, DE JALPAPUR, a décrit à quel point le CGISP avait changé des vies. « Avant, nous faisons pousser suffisamment de riz et de blé pour six mois, explique M^{me} Khatun. Maintenant, nous en avons assez pour toute l'année et nous pouvons même en vendre. Nous avons commencé par nous rencontrer en groupes. Le projet offre aussi une formation agricole sur la façon de se débarrasser des maladies et comment vendre nos légumes sur le marché. La plus grande réalisation est de ne pas avoir à rester à la maison. Nous pouvons sortir et discuter avec les hommes. Je suis allée vendre des légumes au marché. Je suis très heureuse. Avant, les hommes vendaient des légumes, mettaient l'argent dans leurs poches et nous devions les supplier de nous en donner. Maintenant, je vends des légumes et je dispose de mon propre argent que j'utilise pour ma famille. J'aimerais visiter d'autres pays pour voir comment ils font pousser leurs légumes. »

AGRICULTURE : VITALE CONTRE LA FAIM

L'Alliance agricole internationale est née au Canada en 2004, alors que l'Union des producteurs agricoles / Développement international (UPA-DI), la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) et le CECI décidaient d'unir leurs forces pour appuyer le développement du secteur agricole en Afrique.

C'est en 2008 qu'a été signée la reconduction de cette entente de partenariat pour trois autres années. En priorisant toujours le développement agricole en Afrique par une fusion de leurs différentes expertises, les membres de l'Alliance vont désormais agir conjointement dans les **Caràibes**.

En se basant sur les compétences conjuguées des trois organisations dans la production et la transformation agricoles, l'Alliance propose d'accompagner les partenaires agricoles du Sud dans trois grands dossiers liés à l'atteinte de la souveraineté alimentaire notamment en Afrique de l'Ouest : l'intensification de la production agricole, l'adaptation aux tendances des marchés mondiaux et l'augmentation des investissements internationaux.

Philippe Jean, directeur régional Afrique, explique ce partenariat : « Notre alliance nous donne une crédibilité et une légitimité renforcées notamment auprès du gouvernement canadien et des bailleurs de fonds. En mettant nos forces en commun, nous pouvons travailler avec l'Afrique et le Canada. »

Le désinvestissement massif en Afrique dans le secteur agricole au cours des quinze dernières années confirme aux membres de l'Alliance qu'il reste encore beaucoup à faire. On est passé de 20 % à 3 % des fonds d'aide dédiés à l'agriculture, alors que 70 % des revenus des familles dépendent de l'agriculture. Dans les réalisations de l'Alliance agricole internationale se retrouve déjà le projet d'appui aux jeunes entrepreneurs en agroalimentaire, misant sur la modernisation du secteur agricole malien

à travers le transfert de compétences et la mise en valeur du potentiel de la jeunesse.

Toujours en agriculture au **Mali**, l'Alliance mène avec le gouvernement malien un projet d'appui qui vise l'accroissement de la production rizicole et maraîchère par l'introduction de technologies modernes. « Mais il y a encore du chemin à faire, ce partenariat est jeune et les défis liés, notamment, à la crise alimentaire sont grands », résume M. Jean.

Tel que Michel Chaurette, directeur général du CECI et président de l'Alliance, l'a écrit dans une lettre ouverte à **La Presse**, « faute de renforcement de son agriculture, l'Afrique est désormais plus vulnérable aux crises alimentaires. Elle le restera si rien n'est fait pour protéger la production locale ». Il ajoute : « L'Alliance avec ses partenaires du Sud, fait appel au public et au gouvernement du Canada afin de mobiliser les moyens nécessaires pour non seulement atténuer les effets de la crise alimentaire mais aussi ses causes profondes ». ■



DU CHAMP À L'ÉPICERIE

Présent en Afrique de l'Ouest depuis de nombreuses années, dont plus de 20 ans au **Burkina Faso** et en **Guinée**, le CECI a su développer une grande expertise dans le secteur de l'agriculture. Au début des années 1980, on réalise toutefois qu'il ne faut pas seulement améliorer la production, mais également intervenir en amont et en aval. On travaillera désormais avec une approche dite de filière : le CECI et ses partenaires locaux agiront en continuum de la production en passant par l'accès aux intrants, soient tous les produits nécessaires à l'exploitation agricole, jusqu'à la mise en marché du produit. Par cette nouvelle façon d'aborder la coopération avec les intervenants locaux, la table est mise pour faire fructifier nombre de projets.

COTON EN CÔTE D'IVOIRE

Exemple de réussite, la filière coton est mise en place en 1988, à M'Bengué, au nord de Khorogo. À cette époque, les producteurs font face à de nombreux problèmes : en plus de l'endettement, ils ressentent les contrecoups de la mise en œuvre par l'État ivoirien d'un important programme d'ajustement structurel qui provoque du jour au lendemain la disparition de l'accompagnement technique des producteurs agricoles. Les coopératives sont incapables d'assurer la relève, la situation est chaotique.

Dans ses premières interventions, le CECI amène les membres d'une vingtaine de coopératives de producteurs, regroupées en unions, à mieux gérer leurs intrants et leurs coopératives. Des comités se créent dans les villages et on instaure des systèmes de caution pour les emprunts. « Nous avons pratiquement éliminé l'endettement des producteurs et nous les avons aidés dans leurs problèmes de remboursement. Cela a augmenté leur crédibilité auprès des différents acteurs de la filière », témoigne Chantal-Sylvie Imbeault, alors chef de projet et aujourd'hui directrice générale adjointe du CECI.

Le projet est une telle réussite que le gouvernement canadien demande au CECI de l'élargir à sept unions, qui regroupent alors 150 coopératives. En cours de route, ils rassembleront toutes les unions, en collaboration avec l'**Union régionale des entreprises coopératives de la**

zone des savanes de Côte d'Ivoire, représentant ainsi 90 % de la production nationale de coton.

Les résultats sont tangibles. En plus d'un niveau de vie amélioré, les producteurs sont dès lors en mesure de négocier le prix du coton et de mieux profiter des retombées économiques. M^{me} Imbeault se souvient : « Nous avons vu des maisons en **banco** — mélange de terre et de paille — remplacées par des maisons de ciment. Les gens s'achetaient des motos et du matériel plus performant ; il y avait une effervescence économique palpable sur l'ensemble du nord de la Côte d'Ivoire. » Les producteurs deviennent des acteurs si incontournables qu'aucune décision politique touchant à l'agriculture ne peut être prise sans consulter les unions de coopératives. La filière coton aura finalement amélioré le sort de trois millions de personnes, de façon directe ou indirecte. Une réalisation exceptionnelle qui sera soulignée en 1998 : pour le nouveau positionnement des coopératives agricoles dans le pays, Chantal-Sylvie Imbeault reçoit alors la reconnaissance de **Chevalier de l'Ordre du mérite agricole de la Côte d'Ivoire**.

DES FILIÈRES PORTEUSES DE RÉUSSITE

Outre le coton en Côte d'Ivoire, d'autres filières telles que celles des fruits et des légumes en Afrique de l'ouest, du riz au **Burkina Faso** et en **Haïti** ainsi que celles du café et de la laine d'alpaca dans les **Amériques** ont pu bénéficier du savoir-faire du CECI et de l'expertise de centaines de volontaires qui ont partagé leurs connaissances au fil des dernières années. Au Sénégal, la production de l'oignon a été grandement améliorée, notamment par l'implantation d'unions de coopératives. Philippe Jean est directeur régional en Afrique : « Notre but est de mettre en place de petites entreprises viables. Nous les encourageons à se regrouper en coopératives. Elles permettent de développer de meilleurs services pour leurs membres et donnent une plus grande marge de manœuvre pour l'achat d'intrants ou pour l'entreposage, par exemple. »

Si l'approche filière du CECI donne des résultats concrets, il est naturel qu'elle continue d'être implantée un peu partout. Une des ambitions du CECI est le

déploiement de la filière karité, qui fonctionne déjà très bien au **Burkina Faso** et au **Mali** et qui débute au **Niger** et en **Guinée**. Plusieurs voies de réussite sont déjà exploitées telle que la certification biologique et équitable du produit permettant aux productrices de bénéficier d'un revenu cinq fois plus élevé que celui qu'elles tirent de la vente de beurre de karité conventionnel.

Pour son implication et son accompagnement des productrices de karité dans cette filière, le CECI a reçu la distinction du **Chevalier de l'Ordre du mérite burkinabè** en 2005. « Au Burkina Faso, il y a douze ans, nous avons travaillé sur l'amélioration de la production, mais nous avons dû remonter en amont, raconte M. Jean. Nous avons travaillé sur la protection de la ressource elle-même : quand cueillir, comment protéger l'arbre de karité pour qu'il serve plus longtemps, etc. Nous avons aussi participé à la reconnaissance nationale de cette activité économique traditionnellement et exclusivement menée par les femmes. »

L'équipe du CECI, composée d'experts locaux et de volontaires canadiens, a aussi renforcé la capacité des productrices à maîtriser les étapes de transformation et à améliorer la qualité du beurre de karité de telle façon qu'aujourd'hui elles sont capables de l'exporter. Et si les femmes productrices se servaient à l'origine du karité pour un usage personnel, la production est rapidement devenue une activité commerciale. En dix à quinze ans, elles ont commencé à en tirer des revenus qui aujourd'hui servent notamment à la scolarisation des enfants et à l'amélioration des apports nutritionnels de la famille. « Pour 2008-2013, le karité demeure une filière dans laquelle nous continuerons de travailler. Le potentiel en Guinée, par exemple, est énorme », ajoute M. Jean.

Dans les pays du Nord, le karité se décline déjà en beurre, en pommade ou en savon. Les équipes du CECI en Afrique espèrent qu'un jour les femmes du Sud auront les moyens techniques de transformer elles-mêmes leur produit. « Dans une vision à long terme, nous gardons cela en tête. La ressource est là, le reste dépend de la volonté politique d'investir. » En plus des revenus générés par les femmes constituant un apport financier substantiel pour les familles d'Afrique de l'Ouest menacées par l'insécurité alimentaire, cette niche semble porteuse alors que les consommateurs occidentaux misent de plus en plus sur des produits cosmétiques naturels. ■





La coopération volontaire occupe
une place privilégiée et croissante
au sein de notre organisation. Nous
visons à accroître les opportunités
de volontariat international
pour répondre à la demande et
rester l'un des leaders mondiaux
de la coopération volontaire
internationale et nationale tant
par la diversité des opportunités
de volontariat offertes que
par la qualité des résultats.

Pour un accouchement sans risque en Bolivie

Miriam Rouleau-Perez est arrivée avec son conjoint et ses deux enfants à Curahuara de Carangas, en Bolivie, en juillet 2006. Depuis, elle appuie des organisations locales qui multiplient les initiatives pour diminuer les risques encourus par les femmes lorsqu'elles accouchent et pour prévenir les maladies infantiles.

♦♦♦♦ **Son mandat défini par les partenaires boliviens en santé est très pertinent**, alors qu'en Bolivie le taux de mortalité des femmes et des nouveaux nés à l'accouchement est le plus élevé en Amérique latine. Miriam, organisatrice communautaire au Centre de santé et de services sociaux (CSSL) Sud-Ouest-Verdun, a pris un congé sabbatique pour participer au programme de coopération volontaire Uniterro, mis en œuvre conjointement par le CECI et l'EUMC. En partant en Bolivie sur les hauts plateaux andins, cette spécialiste en santé allait contribuer à l'objectif fixé par les organisations locales : améliorer la santé et la qualité de vie de la population par la réduction du taux de mortalité des enfants à la naissance et de leurs mères lors de l'accouchement.

Une évaluation de la situation réalisée de concert par la sage-femme guérisseuse traditionnelle, la municipalité, le Centre de santé et Miriam montre que l'un des problèmes prédominants était la faible fréquentation du Centre de santé par les femmes enceintes lors des accouchements et l'impossibilité de donner des soins de santé aux nouvelles mamans et aux nouveaux nés. Les statistiques étaient alarmantes.

En juin 2006, à peine 9 % des accouchements avaient eu lieu avec des professionnels de la santé, soit à domicile ou dans le secteur santé.

Pour répondre à ces problèmes, Miriam appuie ses partenaires dans la mise en place du projet *Un Aguayo*¹ pour un accouchement sans risque. Ce projet est inspiré des modèles de santé communautaire du Québec qu'elle connaît bien grâce à son emploi au CSSS et il est adapté par ses collègues boliviens à la réalité de la communauté de l'Altiplano.

Un des points forts de cette initiative est la mise sur pied d'un projet pilote qui prévoit une chambre de naissance à l'image de celles des Maisons de naissances québécoises. Culturellement adaptées pour que les sages-femmes accompagnent les naissances, les femmes enceintes s'y sentent plus à l'aise qu'auprès de médecins conventionnels. Ces derniers restent toutefois facilement accessibles en cas de problème lors de l'accouchement. Le projet prévoit aussi de la formation sur l'hygiène des jeunes enfants et sur la



1. Tissu andin coloré que les femmes utilisent pour porter leur bébé dans le dos

médecine traditionnelle et la santé interculturelle. Afin de fidéliser les futures mères à visiter le centre de santé pour leurs contrôles prénataux et après l'accouchement, on leur offre *aguayo*, pyjama pour bébé, couches en coton, aliments et autres incitatifs.

LES RÉSULTATS SONT LÀ

Les femmes sont cinq fois plus nombreuses à accoucher au centre de santé. De plus, la médecine traditionnelle est mieux reconnue et les intervenants et intervenantes en santé sont davantage valorisés dans leur apport au mieux-être de la santé de la population. Fier des

impacts, le gouvernement municipal, pour qui la santé est maintenant devenue prioritaire, a appuyé financièrement le projet à raison de 60 %. Aujourd'hui, des municipalités environnantes s'intéressent aussi à *Un aguayo* et ont commencé à l'adapter à leurs spécificités. Enfin, des liens étroits de partenariat se sont également tissés entre organismes canadiens et boliviens et ont permis l'émergence d'un réseau d'échanges d'expertises et de partages en santé. Une façon d'assurer la pérennité de ces bonnes idées et de contribuer à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès aux services de santé. ■

Ponts de solidarité entre le Canada et Haïti

♦♦♦♦ En 2007-2008, Haïti a accueilli pas moins de 75 volontaires canadiens. Ces personnes ont travaillé de pair avec les organisations partenaires haïtiennes du Programme de coopération volontaire d'appui à la gouvernance en Haïti (PCV), une initiative du CECI et de trois partenaires canadiens : Fondation Paul-Gérin-Lajoie, Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) et Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC). Ce partenariat vise le renforcement de l'administration publique et de la société civile, favorise la relance économique du secteur privé et appuie le milieu de l'éducation primaire et post-secondaire.

Certains volontaires en étaient à leur deuxième mandat d'appui technique au pays. « Une des forces du PCV, c'est l'engagement hors pair des conseillères et conseillers volontaires », explique Odette McCarthy, chargée de projet. « Il y a un taux élevé de participation maintenu après la fin d'un mandat. Il y en a qui retournent au pays pour poursuivre un

deuxième mandat, d'autres gardent contact avec les organisations partenaires en Haïti et continuent d'appuyer les partenaires haïtiens à distance ». Les résultats des mandats sont clairement mesurables, ce qui est encourageant pour les volontaires et les organisations partenaires. « Ces mandats sont les fruits d'échanges et de réflexions entre le Nord et le Sud sur ce que nous pouvons offrir pour répondre aux besoins exprimés dans le cadre de partenariats solides. Ce sont ces échanges et les apprentissages en résultant, tant du côté des volontaires que des partenaires locaux, qui motivent », résume un groupe de volontaires basés en Haïti. Une évaluation de l'ACDI a d'ailleurs souligné les résultats positifs basés sur la satisfaction et la demande des organisations locales envers le programme.

Cette année, les volontaires ont travaillé notamment avec *Enfofanm*, une organisation reconnue pour ses interventions favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes. Deux d'entre eux ont apporté un appui

juridique et en communication, ce qui a permis à *Enfofanm* d'améliorer la qualité de ses outils et de ses communications organisationnelles. « L'organisation est mieux outillée pour remplir son rôle de plaidoyer en faveur de mesures concrètes pour combattre la violence faite aux femmes et les injustices reliées à la pauvreté qui affectent particulièrement les femmes et leurs enfants », affirme la chargée de projet.

L'ÉDUCATION : UN GAGE D'AVENIR

Également, le partenariat entre la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Confédération nationale des enseignants d'Haïti (CNEH) pour améliorer les conditions de travail de plusieurs milliers de membres de la CNEH s'est poursuivi. Un nouveau jumelage entre la CNEH et la Fédération des enseignantes et enseignants de CÉGEP a été formalisé et consolidé. L'appui du conseiller et de la conseillère volontaires, spécialisés en action et formation syndicale, a fait en sorte que la Confédération a renforcé sa capacité de négociation. « Elle sera plus à même de défendre les intérêts professionnels de ses enseignants membres et à se positionner une fois que le ministère de l'Éducation rouvrira les négociations en vue d'améliorer non seulement les conditions de travail des enseignantes et enseignants, mais ultimement la qualité de l'éducation offerte aux élèves », explique Odette McCarthy.

Même son de cloche du côté du partenariat entre Avocats sans frontières du Québec (ASFQ) et la Plateforme des organisations haïtiennes des droits humains : une juriste sélectionnée par l'ASFQ est actuellement en Haïti pour y réaliser un mandat d'appui juridique.

Dans une optique de réseautage et de renforcement des partenariats, 20 volontaires issus des organisations partenaires en Haïti sont venus au Canada en 2007–2008 pour une durée de deux à trois semaines. « Les volontaires Sud–Nord lors de leur séjour au Canada

témoignent des réalités socioéconomiques en Haïti dans les médias et dans leur entourage. Cette année, plusieurs organisations québécoises ont collaboré pour réaliser des stages de formation pour les volontaires du Sud. Ces efforts témoignent d'un engagement palpable envers Haïti dans les organisations et les institutions québécoises », conclut M^{me} McCarthy. ■

*Vreman vre,
yon sèl dwèt pa
manje kalalou !*

(C'est vraiment vrai, un seul doigt ne peut manger des ocras.)

— Il faut plusieurs bras pour faire un travail avec efficacité, affirme Guerty Aimé, directrice de *Enfofanm*.



UNITERRA

UN PROGRAMME MODERNE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'envoi de volontaires dans les pays du Sud a toujours été une priorité pour le CECI. Au début, il s'agissait d'aller enseigner dans les écoles et de prodiguer des soins dans les hôpitaux. Aujourd'hui, les programmes de volontariat du CECI ont évolué vers des actions qui contribuent à bâtir des compétences. Les volontaires ne réalisent plus de mandats pour les partenaires du Sud, mais plutôt avec eux.

Ce changement de démarche est un indicateur de l'évolution qui a lieu dans les pays du Sud. « Les choses avancent, et donc la nature de notre travail évolue aussi. On s'adapte. Nous n'envoyons pas seulement des individus compétents, mais également des systèmes et des procédures pour renforcer les capacités de nos partenaires », explique Sylvain Matte, directeur du programme de coopération volontaire Uniterra, mis en œuvre conjointement par le CECI et l'EUMC.

Uniterra a été conçu il y a quatre ans, pour répondre au contexte actuel de solidarité internationale et aux standards de développement d'aujourd'hui. Le programme vise à soutenir l'atteinte des **Objectifs du millénaire pour le développement**. En 2007–2008 seulement, le programme peut se targuer d'avoir envoyé 422 volontaires dans les pays du Sud pour un total de 46 000 jours de bénévolat. Cela dit, M. Matte précise que ce qui est important pour Uniterra, ce sont d'abord et avant tout les résultats concrets de développement réalisés par les volontaires. « Ce qui nous intéresse, c'est par exemple de savoir si la coopérative partenaire du Sud a vraiment réussi à commercialiser ses

produits après la visite d'un volontaire du Nord. À combien de personnes les nouvelles techniques d'alphabétisation apportées par un formateur du Nord ont-elles permis d'apprendre à lire et à écrire ? »

Il poursuit : « Uniterra s'est doté d'indicateurs mesurables de développement. Nos actions se doivent d'avoir un impact réel. Ce qui est fondamental, c'est de se consacrer à des secteurs précis d'intervention. S'il n'y a que deux volontaires par pays, ce n'est pas suffisant. L'effort s'éparpille et l'impact est plus faible ». Ainsi, Uniterra s'assure d'avoir en moyenne une trentaine de volontaires par année dans chacun des treize pays d'Afrique, des Amériques et d'Asie visés par le programme. Les mandats sont aujourd'hui de durée variable, de quelques semaines à deux ans, et sont réalisés par des volontaires du Canada et du Sud.

Si les besoins sont larges — les technologies de l'information, la vente et la mise en marché, l'accès au crédit, la création et la gestion d'entreprises, les communications, la formation professionnelle, l'environnement, la santé, l'éducation — les mandats, eux, sont toujours précis et toujours élaborés par les organisations locales pour lesquelles le ou la volontaire va travailler.

ENGAGER LES ENTREPRISES

Congé solidaire est une initiative très innovatrice d'Uniterra. En partenariat avec des entreprises privées et des institutions du Canada, le programme envoie des volontaires dans les pays du Sud pour qu'ils y

422 VOLONTAIRES 46 000 JOURS DE BÉNÉVOLAT

effectuent des mandats d'une durée de deux ou trois semaines, avec l'appui financier de leurs employeurs. Durant cette période, les volontaires ont des objectifs très précis à atteindre.

Chaque année, Congé solidaire gagne en popularité. En 2007–2008, Uniterra a recruté de nouveaux partenaires privés et publics. Ils sont maintenant près d'une vingtaine au Canada à encourager financièrement leurs employé-e-s à faire de la coopération pendant leurs vacances annuelles. Parmi ces nouveaux venus, citons Addenda Capital, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CGI et Lassonde qui ont accepté de participer aux efforts de solidarité d'Uniterra pour réduire la pauvreté dans le monde.

La formule moderne d'Uniterra fait parler d'elle. Sylvain Matte a été invité en 2008 à une conférence en Australie, où il a présenté la manière dont le programme s'inspire des principes d'efficacité de l'aide qui font aujourd'hui consensus à l'échelle internationale. « Il y a définitivement une reconnaissance du programme Uniterra. Nous avons atteint notre vitesse de croisière », affirme le directeur. D'ailleurs, une évaluation externe commandée par l'ACDI en mars 2007 félicite Uniterra pour l'ensemble de son programme. Très positive, elle mentionne que « la programmation d'Uniterra est alignée aux efforts de l'ACDI pour renforcer l'efficacité de l'aide et par conséquent, plus ciblée, plus sensible aux partenaires, et plus en mesure d'obtenir de meilleurs résultats en matière de développement durable et d'en rendre compte. » « Avec Uniterra, on élargit la formule traditionnelle de

coopération internationale, soit des volontaires du Nord qui vont dans le Sud. Maintenant, il y a des volontaires du Sud qui effectuent des mandats dans d'autres pays du Sud. Par exemple, les productrices de karité de l'Union de Léo au Burkina Faso apportent désormais leur soutien aux nouvelles coopératives du Niger et de la Guinée; cela se traduit par de la formation sur les techniques de transformation et sur les procédés d'amélioration de la qualité du produit.

Le Canada reçoit également des coopérants en provenance du Sud dans le cadre de relations de partenariat entre organisations du Sud et du Canada qui œuvrent dans des domaines similaires », note Sylvain Matte. Cette formule répond à une réalité contemporaine puisqu'elle permet le partage d'expertises sur des réalités et des réussites comparables. En 2007–2008, un volontaire du Sénégal est venu au Canada donner de la formation sur une technique d'alphabétisation qui n'était pas connue ici. Il ajoute : « Il s'agit de bâtir des relations de renforcement mutuel entre organisations et entre pays. Uniterra permet de passer d'un volontariat individuel à un volontariat collectif ».

Pour couronner le tout, le CECI a reçu le prix **Hommage bénévolat-Québec 2008** octroyé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans la catégorie « **organisme en action** » pour l'ensemble du programme Uniterra. Ce prix vise à reconnaître la capacité d'innovation des OSBL qui mettent en place des stratégies pour encadrer, soutenir et promouvoir l'engagement des bénévoles. ■





Le CECI est reconnu et demandé pour ses actions de renforcement des capacités locales de secours aux victimes, de reconstruction et de transition vers le développement dans les zones fragiles ou sinistrées. Dans le contexte des changements climatiques et de la multiplication des désastres naturels, nous accroissons nos capacités de réponse à ces crises et urgences.

Connaissez-vous Jeanne, Stan et Xangsane ?

Au Japon, un pays maître dans la construction de maisons antisismiques, le passage en 2007 du typhon Man-Yi a fait état de 41 blessés et un disparu. Toutefois, dans des pays plus pauvres, un typhon de même force provoquera le décès de milliers de personnes et déstabilisera l'économie locale pour de nombreux mois.

♦♦♦♦ **Les populations les plus défavorisées sont celles qui sont les plus vulnérables lors de catastrophes naturelles.** Ce fut le cas au Vietnam, après le passage du typhon Xangsane en octobre 2006. Des dizaines de milliers d'hectares de terres agricoles — principalement des rizières — dévastés et des centaines de bateaux de pêche emportés. Plus de 240 000 maisons ont été détruites et des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes se sont retrouvés sans abri ni moyens de subsistance. On évalue les dommages causés à près de 800 millions de dollars US. Même en pleine dévastation, la population s'est organisée et elle est maintenant mieux outillée pour faire face aux catastrophes naturelles et en diminuer leur impact.

Depuis 2001, le CECI travaille avec les communautés vulnérables du Vietnam à l'élaboration de plans et de stratégies de réduction des risques qui mettent l'accent sur l'amélioration des systèmes d'aqueduc et d'égout, le pavement des rues et, peut-être encore plus important dans ce cas, l'établissement de plans d'évacuation d'urgence.

Lorsque Xangsane a frappé, les résidents de 60 villages ont mis en œuvre les plans d'évacuation inspirés par le CECI, ce qui a permis de sauver de nombreuses vies. Après le passage du Typhon, le CECI a concentré son attention sur la réfection de maisons plus résistantes aux désastres. Lorsque les typhons ont touché le centre du Vietnam en 2007, aucune des maisons construites selon ces techniques — fondations plus profondes, structures renforcées d'acier et toits renforcés — n'a été endommagée.

D'autres stratégies ont aussi donné des résultats. Une maison communautaire servant de refuge en cas d'inondation a été construite dans le district Ngu Hanh Son de Danang, une région hautement vulnérable parce que sous le niveau de la mer. L'édifice est utilisé toute l'année pour des activités communautaires et se transforme en centre d'évacuation lors d'inondations. « Lors du typhon de 2007, 100 personnes ont séjourné deux nuits dans ce refuge et y ont été en sécurité », a expliqué Kathleen McLaughlin, la directrice régionale du CECI pour l'Asie. →



Cette année, les représentants locaux ont tenu des réunions dans le centre avant la saison des inondations afin de revoir les plans d'intervention et d'évacuation avec les résidents, y compris les procédures d'évacuation, la façon d'entreposer les graines ou autres nécessités et la façon de renforcer les toits avec des sacs de sable. « Ils ont été formés dans le cadre du projet sur la façon de diriger ces réunions, et ont maintenant à leur disposition des documents simples qu'ils peuvent utiliser pour préparer les résidents », a mentionné M^{me} McLaughlin.

L'installation croissante des populations pauvres dans les régions vulnérables constitue un problème de plus en plus préoccupant puisque le changement climatique, ajouté à la dégradation environnementale causée par la déforestation et, dans certains cas, l'exploitation minière, aggrave les effets des désastres naturels dans les communautés montagneuses et côtières vulnérables.

« Les pays d'Asie qui, par ailleurs, ont un potentiel de croissance économique auront des difficultés à atteindre les objectifs de développement du millénaire en raison

du nombre de personnes pauvres qui vivent dans les zones hautement vulnérables exposées aux désastres répétés, a fait savoir M^{me} McLaughlin. Dans ce contexte, notre programme en Asie mettra davantage l'accent sur l'aide humanitaire et sur l'appui aux communautés afin de réduire la vulnérabilité aux désastres. »

Les projets d'atténuation des dégâts du CECI sont diversifiés. Ils commencent par une formation communautaire en gestion du risque relative aux désastres, une analyse participative et une planification avec les gouvernements locaux et les membres de la communauté. Armés d'une meilleure compréhension des causes des désastres et des façons de réduire la vulnérabilité dans les différents aspects de la vie communautaire, les participants élaborent ensuite un **plan pour une communauté plus sûre** (*Safer Community Plan*). Ce plan aide les résidents et les gouvernements locaux à établir les priorités en ce qui concerne les mesures à court et à long terme — des plans d'évacuation, à la construction d'accès à la pompe à eau et à la construction ou au renforcement



de petits remblais pour protéger les maisons du débordement de la rivière — qui réduisent les risques et améliorent les conditions socioéconomiques.

Au cours des dernières années, des plans pour une communauté plus sûre ont été intégrés dans trois communautés côtières du Vietnam avec l'aide du CECI. L'année dernière, le CECI a intégré cette approche dans deux provinces montagneuses du Vietnam, soit Lao Cai et Kon Tum, grâce au projet *Building Community Resilience to Flash Floods*.

Des documents et du matériel ont été créés pour sensibiliser la région à la protection contre les désastres — ne pas couper les arbres, renforcer les toits contre le vent, construire des refuges pour les animaux, prévenir les feux de forêt — et aux méthodes visant l'identification et la préparation des villageois pour une évacuation vers des régions plus sécuritaires lors d'inondations, a indiqué M^{me} McLaughlin.

L'information concernant ce projet est présentée en format visuel puisque bon nombre d'entre eux ne parlent ni lisent le vietnamien, et que les langues

locales sont davantage orales qu'écrites. Cela inclut la toute première carte de risque pour Lao Cai et Kon Tum, qui indique les régions les plus vulnérables aux glissements de terrains et aux crues soudaines.

« Cela signifie que les résidents peuvent concentrer leurs ressources sur la prévention des glissements de terrain, comme la plantation d'arbres ou de végétaux ou leur relocalisation, selon le type de terrain », a confié M^{me} McLaughlin. Le projet a aussi permis de fournir de l'équipement radio permettant aux villageois de signaler les inondations et les glissements de terrain et d'obtenir de l'aide. Auparavant, personne n'avait connaissance des désastres dans ces régions avant plusieurs jours. Le signalement était généralement donné par une personne s'étant rendue dans la communauté.

Les villages des régions les plus vulnérables sont maintenant équipés de cordes, de pelles et de haut-parleurs pour aider les efforts de sauvetage lorsque des victimes sont enfouies en raison des glissements de terrain ou isolées en raison des gonflements de rivières. →



« Les personnes pauvres qui vivent dans les régions sujettes aux inondations souffrent davantage des impacts du changement climatique, explique M^{me} McLaughlin. Les pays développés ont donc la responsabilité de les aider à s'adapter puisque le changement climatique est un problème mondial. »

RÉPONDRE EN PREMIÈRE URGENCE

Le CECI a aussi amorcé le processus d'élaboration de **plan pour une communauté plus sûre** dans les plaines hautement sujettes aux inondations du **Népal** où les autochtones éprouvent de la difficulté à faire face à une fréquence plus élevée des crues soudaines et des glissements de terrain. La menace que représentent les désastres naturels au Népal est liée à l'exposition à la fonte des glaciers et aux pluies torrentielles qui augmentent le niveau de l'eau du fleuve Gange au sud et les glissements de terrain dans les régions montagneuses.

Le projet Upakar, mis en œuvre en partenariat avec les comités de secours aux sinistrés et les bureaux de la

santé publique du district, a été initié par le CECI-Népal à la suite des graves inondations qui ont touché la région centrale du Terai en juillet 2007. Le projet offrait du soutien aux victimes à la suite des inondations, y compris la distribution de denrées, d'articles ménagers et de trousse de premiers soins. Le projet a aussi érigé des camps de santé pour prévenir les épidémies. Une phase finale de reconstruction et des activités de réhabilitation visaient à accroître les conditions de santé, et à améliorer ou maintenir les moyens de subsistance des ménages et de la communauté dans dix comités villageois de développement grandement touchés par les inondations dans les districts de Dhanusha et Mahottari.

« Avec le temps, le Népal deviendra plus vulnérable au changement climatique et, en tant que pays pauvre tentant d'émerger d'un conflit, il est moins en mesure d'y faire face que d'autres pays », a mentionné M^{me} McLaughlin. « Même si le projet est maintenant terminé, des mesures à petite échelle pour l'atténuation des dégâts ont été intégrées pour aider à se préparer en vue de la prochaine saison », a-t-elle ajouté. ■

TRAVAILLER AVEC LES VICTIMES DÈS LA PREMIÈRE HEURE

En septembre 2004, l'ouragan Jeanne frappe la zone caraïbe. En **Haïti**, il fait 3 000 morts et au moins 900 disparus. Le CECI, répondant aux besoins exprimés par les sinistrés, a mis en œuvre un programme d'action humanitaire dans la ville de **Gonaïves**, chef lieu du département de l'**Artibonite**. Le CECI, en action en Haïti depuis 1971 et fort d'une solide expérience de l'assistance d'urgence dans ce pays et ailleurs dans les Amériques, en retire tout de même d'importantes leçons. La ville des Gonaïves, construite sous le niveau de la mer, a été particulièrement ravagée par l'ouragan puisque l'eau a envahi les zones basses. Les glissements de terrain ont été très importants en raison des pluies qui ont accompagné l'ouragan et gonflé les rivières, emportant tout sur leur passage.

Afin de réaliser une intervention d'urgence de première ligne, des membres de l'équipe du CECI en Haïti se rendent rapidement sur place après l'ouragan. Déjà actifs auprès de comités de quartier à travers un projet de cantines scolaires dans la zone dévastée, les experts du CECI dressent la liste des besoins avec les résidents des quartiers touchés et travaillent de concert avec les autres organisations qui répondent aussi à l'appel de détresse. Il revenait aussi à ces comités de sélectionner les familles les plus vulnérables pour recevoir une trousse de secours. Cette méthode d'intervention concertée et transparente a garanti la protection des livraisons de matériel.

Un plan d'action a ensuite été mis en place avec la direction Haïti et le siège social. Lors du premier volet du programme, le CECI-Haïti a distribué des trousseaux de survie, comprenant entre autres des réchauds, des casseroles et des produits sanitaires. Pour financer cette initiative, on a mis en branle une collecte de fonds auprès du public et d'entreprises privées, à laquelle s'est ajouté un financement du gouvernement du Québec. À lui seul, le CECI a recueilli plus d'un million quatre cent mille dollars. Sur place, une équipe a coordonné la distribution avec, notamment, l'appui de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), la police nationale et des organisations religieuses. Autant que possible, le contenu des trousseaux a été acheté sur place afin de stimuler l'économie locale. L'opération d'urgence a été un véritable succès : 40 000 sinistrés ont été rejoints. Des trousseaux de secours comprenant divers produits sanitaires ont été distribués à 6 830 familles, soit 33 % de plus que prévu. Malgré un contexte difficile marqué par l'insécurité, les équipes du CECI se sont rapidement adaptées à la situation.

DE L'URGENCE À LA DURABILITÉ DE L'AIDE

Le second volet de l'intervention consistait à aller au-delà de l'aide d'urgence dans un but de développement durable. Le CECI s'est fixé, en collaboration avec la population, l'objectif d'assainir et de désenclaver le quartier Asifa, particulièrement défavorisé. La méthode importait autant que les résultats à atteindre. Pour ce faire, le CECI a encouragé une forte participation de la population, en créant notamment un comité citoyen de gestion de l'initiative communautaire. Ce comité s'est chargé d'assurer la participation des bénéficiaires aux travaux et de veiller à la réalisation du projet en coordination avec l'équipe du CECI et d'un contremaître expérimenté. Les routes, traverses et autres travaux ont été réalisés selon les plans initiaux malgré quelques mois de retard.

Les leçons de l'opération d'action humanitaire du CECI aux Gonaïves ont déjà été utiles et le seront encore. D'abord, avant de décider d'intervenir, une analyse approfondie de la situation et des besoins doit être réalisée même s'il faut agir au plus vite. La planification ne peut se faire sans coordination avec les autres ONG, le gouvernement, les forces de l'ordre et surtout, les populations victimes. Enfin, retenons que l'implication de Luck Mervil, parrain du CECI, a apporté crédibilité et visibilité au projet puisqu'il s'est lui-même rendu dans la région des Gonaïves tout juste après le désastre pour constater avec des équipes de télévision l'ampleur du sinistre. Tout au cours de l'opération, Mervil a régulièrement fait le bilan auprès des médias et des donateurs. ■

APRÈS LA CRISE

MOBILISÉS POUR RECONSTRUIRE LES TOITS ET L'ÉCONOMIE LOCALE

En octobre 2005, l'ouragan Stan frappe plusieurs pays d'Amérique centrale. Le **Guatemala** et le **Salvador** sont les pays les plus touchés. Des coulées de boue emportent des centaines de personnes et ravagent des villages. Le CECI et ses partenaires locaux ont répondu à l'appel de la diaspora guatémaltèque, salvadorienne et mexicaine en partenariat avec la Ville de Montréal.

Dans un premier temps, le CECI a organisé une collecte de fonds au Canada pour répondre aux besoins d'urgence des communautés affectées. Ensuite, fidèle à sa conception de développement durable et au travail en partenariat, il a mis en œuvre plusieurs actions de reconstruction des infrastructures et des productions agricoles avec les populations ayant tout perdu. Au Salvador, on a misé sur la reconstruction de maisons, alors qu'au Guatemala, l'accent a été mis sur la restauration des terres agricoles. « Je vous remercie de m'avoir donné cette chance, car ma maison avait été détruite par un arbre lors de la tempête Stan. Et aujourd'hui, je suis heureuse, car je ne marche plus sur un sol boueux, puisqu'il y a un plancher de ciment, la maison est en briques et le toit est étanche », témoigne Graciela Romero Montes du quartier san Nicolás de la municipalité de Zaragoza.

En 2008, au Guatemala, le CECI participe au programme Pro-Habitat mis en place par le gouvernement guatémaltèque et le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Pro-Habitat vise à reloger les habitants qui ont perdu leur maison et à les appuyer dans la mise en place d'activités économiques et d'autres, visant à limiter l'impact de futures catastrophes naturelles.

UN AVENIR BÂTI SUR DU SOLIDE

Le CECI coordonne le programme dans les communautés mayas de Nueva Esperanza et Xecotoj, de la municipalité de San Andrés Semetabaj, sur les bords du lac Atitlan. Le plan des maisons a été élaboré de façon à ce qu'elles soient plus résistantes aux phénomènes naturels, et en particulier aux séismes, tout en respectant le mode de vie et les habitudes des communautés. Au total, 161 familles seront relogées et au moins 80 familles auront accès à des revenus pour développer des activités économiques. En mars 2008, 88 % des maisons prévues à Nueva Esperanza sont reconstruites.

Plus de 80 familles de cette communauté ont participé à la construction des maisons. Pour ce faire, des hommes ont été formés à la maçonnerie, au travail du métal, à la charpenterie et à l'électricité. En plus de participer à la reconstruction de leurs propres maisons, les populations locales en ont retiré formation et expérience professionnelles, des compétences recherchées dans les villages environnants.

L'ouragan ayant largement endommagé les terres et forcé les populations à se déplacer, il fallait remettre en bon état les terres agricoles. Ces initiatives ont stimulé la fibre entrepreneuriale des femmes qui, réunies en groupements, se sont lancées dans la production potagère cultivée en serres ou sur des petites parcelles près de leur nouvelle maison. Ce qui a non seulement amélioré l'alimentation du village, mais a aussi permis aux femmes de gagner de l'argent en vendant une partie de leurs récoltes. D'autres femmes ont appris à faire des charcuteries qui ont connu un vif succès au marché. La production de **Hongo Ostra** — un champignon très demandé — et des cours de tissage ont été appréciés par d'autres femmes. Plusieurs de ces groupes projettent de continuer leur production en créant une microentreprise.

De nombreux arbres ont été plantés par les jeunes pour limiter les risques de futurs glissements de terrain entraînant les coulées de boue. Après concertation avec la population, la route menant à Nueva Esperanza a été asphaltée et un des ponts a été réaménagé pour rester accessible en cas de fortes pluies. Un plan d'évacuation d'urgence a été élaboré en partenariat avec la mairie, tout le village a été impliqué et sait désormais quoi faire en cas de désastre naturel. ■



UNIS POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE JUVÉNILE

Au Salvador, les gangs de rue criminalisés réuniraient entre 12 000 et 30 000 membres, dont certains sont liés aux trafics internationaux en tous genres. Afin de favoriser la bonne gouvernance et les politiques de prévention, le CECI a participé à la création de l'Observatoire centre-américain sur la violence et réalise un important projet de prévention en Amérique centrale.

Même si cette région s'enrichit progressivement, l'exclusion sociale, la pauvreté et l'émigration due aux guerres sont aussi une réalité. Une des conséquences : la violence — perpétrée principalement par les gangs de rue — est en effarante croissance. Le gangstérisme des jeunes perturbe gravement le climat social et la région enregistre quotidiennement des dizaines de morts, beaucoup de balles perdues et de simples citoyens tués. « Le Salvador est sorti d'une guerre civile il y a quinze ans, mais il y a des aspects qui n'ont pas été bien traités durant les accords de paix. Surtout relativement à l'impact psychologique de la guerre. De plus, on a laissé la jeunesse de côté et les gens vivent dans des conditions misérables. Tout cela contribue à favoriser la délinquance », explique Oscar E. Bonilla, président du Conseil national de sécurité publique (CNSP). Les femmes et les enfants en sont les principales victimes. Les citoyens perdent confiance dans les autorités publiques et ont tendance à faire leur propre loi. Au final, cela contribue à la perte de crédibilité du processus démocratique.

Les gouvernements tentent de répondre à ce fléau, notamment avec des politiques de tolérance zéro, peu efficaces. Quelques-unes ont pu s'avérer fructueuses, toutefois, un travail entre plusieurs institutions permettrait de partager l'information sur les meilleures politiques et pratiques de prévention. Partant de ce constat, le CNSP a été chargé par le gouvernement de créer un observatoire centre-américain sur la violence (OCAVI). À travers des forums régionaux et des voyages d'étude, le CNSP dresse un bilan de la situation, fait la promotion des meilleures pratiques et intervient auprès des jeunes des communautés les plus défavorisées en milieu urbain de la ville de San Salvador. Le CECI et le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) — organisation internationale basée à Montréal — ont appuyé dès le début le CNSP pour la mise en place du site web de l'Observatoire (www.ocavi.com) et l'établissement d'indicateurs sur la violence et l'insécurité. Le travail se poursuit actuellement avec l'appui du gouvernement du Salvador, le programme Uniterra et le CIPC.

De plus, un lien a été créé entre l'Observatoire et le projet de prévention communautaire de la violence et du crime, réalisé avec l'appui de USAID, en collaboration avec Research Triangle Institut International (RTI) — une importante ONG américaine.

Officiellement reconnu par les chefs d'États de huit pays (Belize, Guatemala, El Salvador, Honduras, Costa Rica, Nicaragua, Panama, République Dominicaine) et par le Système d'intégration centre-américain, l'Observatoire permet de mieux connaître le phénomène de la violence, d'en étudier les causes profondes, ainsi que de répertorier et d'analyser les actions de prévention et leurs impacts. Ce travail d'analyse et d'information a pour objectif d'aller au-delà des politiques traditionnelles de renforcement des lois. La réduction de la violence n'est pas qu'une affaire politique, la participation active des communautés, des élus locaux, de la société civile et du secteur privé est une autre condition essentielle à la réduction de la violence et à la reconstruction de la confiance en la démocratie.

Après des années de collaboration, le gouvernement du Salvador et le CNSP sont maintenant membres officiels du CIPC, ce qui augmente considérablement la durabilité de l'intervention d'Uniterra, puisque le partenariat pourra se poursuivre pendant les années à venir, indépendamment du CECI.



.....

Pour faire contrepoids aux politiques simplement répressives, le CECI, par l'entremise du programme Uniterro, en partenariat avec le CNSP et des ONG locales, soutient la prévention de la délinquance juvénile en appuyant des projets qui s'attaquent aux causes profondes de la violence. « Nous intervenons à différents niveaux; auprès du grand public pour de la sensibilisation, auprès des groupes à risque tout près de basculer dans la délinquance et auprès des jeunes délinquants en réhabilitation », explique Alan Quinn, représentant du CECI au Salvador. En plus d'impliquer les communautés et les différentes autorités locales, ce projet regroupe huit pays d'Amérique centrale, le Mexique, les États Unis et le Canada, ce qui rend les échanges d'autant plus riches.

.....

Le CECI s'est aussi associé récemment avec RTI International pour développer un nouveau projet avec le gouvernement du Salvador. Reproduisant des pratiques fructueuses, ce partenariat avec le soutien de USAID, vise la prévention de la violence en milieu communautaire auprès de dix municipalités identifiées dans le cadre d'un plan national de prévention de la violence. Ce projet s'inscrit dans la foulée des projets de sécurité citoyenne menés par le CECI depuis 2001. Créé avec l'OCAVI, l'objectif de ce projet est de permettre au gouvernement et aux municipalités, en collaboration avec les organisations de la société civile, de mieux planifier, de mettre en œuvre et d'évaluer des mesures de prévention. « On voit que le taux de violence et de délinquance de certaines communautés avec qui nous travaillons a chuté de façon très importante au fil des années, tandis que dans les municipalités voisines où nous ne sommes pas intervenus, il s'est maintenu ou a même augmenté », conclut M. Quinn.

.....



Le CECI a développé un positionnement reconnu dans le milieu de la coopération en rapport avec l'égalité entre les femmes et les hommes. Les organisations et réseaux d'envergure nationale et régionale en Afrique, en Asie et dans les Amériques qui militent pour le droit des femmes auront notre appui.

Quand les femmes se rencontrent au sommet

En dépit des progrès considérables à l'échelle mondiale, plus d'un milliard de personnes vivent dans la pauvreté, et la majorité d'entre elles sont des femmes. Elles ont un accès limité à l'éducation, à la nourriture, aux soins de santé, aux terres et à plusieurs autres droits fondamentaux de la personne.

♦♦♦♦ **Le Népal est parmi les pays les plus pauvres du monde ; un tiers de sa population vit sous le seuil de la pauvreté.** Patriarcat et système de caste excluent les femmes népalaises du processus de prise de décision démocratique et du développement social. Pour les femmes des montagnes, l'absence d'accès aux ressources lié à l'éloignement s'ajoute aux obstacles de leur émancipation.

Le trek des femmes pour la paix et le développement, un projet organisé par le CECI et son programme de volontariat Uniterria, s'est tenu en mars 2008. Cette initiative réunissait 20 Canadiennes et 12 Népalaises issues de divers milieux pour une randonnée de dix jours au cœur de l'Himalaya. Les rencontres de villages en villages visaient à communiquer à la population canadienne et népalaise la réalité, les rêves et les espoirs des Népalaises.

Plusieurs organisations locales ont contribué à la réussite de cette grande aventure ; *Empowering Women of Nepal*, la *Federation of Community Forest User Group*, la *Feminist Dalit Organization*, la *National Indigenous*

Women's Federation et le *Himalayan Indigenous Women Network* ainsi que deux agences de trekking, 3 *Sisters Adventures Company* et *Adventures Sisters*.

Au cours de cette marche **thématique** dans les montagnes reculées de trois régions (Jumla–**santé**, Myagdi–**leadership** et Sankhuwasabha–**activités économiques des femmes autochtones**), les participantes ont constaté quelques avancées en terme de qualité de vie des femmes et de leur famille. Par exemple, grâce aux initiatives prises par les femmes elles-mêmes, par le gouvernement et par les organismes de développement comme le CECI, la mortalité maternelle et infantile a considérablement diminué au Népal. Les bénévoles du domaine de la santé communautaire sont habilitées à donner de l'information sur la santé, à éduquer et à fournir des services de sensibilisation aux communautés. Les programmes de développement communautaire axés sur l'éducation, la santé et les activités génératrices de revenu ont contribué à améliorer la qualité de vie des femmes pauvres socialement désavantagées et marginalisées dans leurs communautés. →



Les difficultés physiques du trek et l'absence de confort et de distractions ont permis aux participantes d'avoir des échanges et de vivre des moments véritablement significatifs. Le trek leur a permis de partager sur les aspects positifs et similaires de leurs vies en plus de discuter de leur rôle en matière de consolidation de la paix et de développement durable. En signe de solidarité, elles ont uni leurs efforts pour l'*empowerment* des femmes afin de bâtir des sociétés plus saines, mieux

éduquées, plus pacifiques et plus prospères. « Je retrouve la même effervescence que lors des marches du 8 mars quand j'étais à l'université, a confié Josée Blanchette, journaliste et porte-parole du Trek des femmes lors du premier jour de cette grande aventure qui a débuté en date de la Journée internationale de la femme. Tout est à faire pour les femmes au Népal, elles en sont aux balbutiements. Les obstacles à franchir sont immenses mais on sent qu'elles sont pleines d'espoir ! » ■



DE TRADITION À MODERNITÉ : LES FEMMES AU PREMIER PLAN

Parmi les exemples de réussite du CECI, le projet **Droits et citoyenneté des femmes en Afrique francophone** (DCF) mis en place en 1998 en **Guinée**, au **Burkina Faso** et au **Mali**, fait partie des incontournables. À l'origine prévu pour une période de cinq ans, le projet a bénéficié de deux années de soutien supplémentaire de l'ACDI, et il a significativement réussi à accroître le respect des droits des femmes et leur participation à la vie démocratique. L'originalité et l'efficacité des stratégies de promotion des droits des femmes développées dans le cadre du projet DCF sont dorénavant reconnues par la société civile, les leaders locaux et les acteurs gouvernementaux de ces pays. Dans les trois pays, plus de 28 000 femmes ont acquis des pièces d'état civil facilitant entre autres leurs déplacements et leur accès au crédit.

Cette initiative a eu lieu dans le cadre d'une collaboration avec l'État qui a consenti des mesures d'allègement financier des conditions d'obtention des pièces. L'action avait procuré aux communes des recettes de 26 000 \$ au Burkina Faso et de 8 000 \$ au Mali. En Guinée, des « observatoires des violences » ont été créés dans des écoles, suite à une sensibilisation des élèves, des enseignants et des parents aux violences subies par les filles. La problématique jusque là passée sous silence a été révélée ; les filles ont osé parler. →



L'UNION FAIT LA FORCE

Suzanne Dumouchel, chargée de projet, a participé à la mise en place de DCF. « Ce projet faisait suite au projet-pilote **Promotion de la démocratie et des droits de la personne**, qui a eu lieu dans douze pays de 1993 à 1997. **Droits et citoyenneté des femmes en Afrique francophone** a été créé avec les organisations à partir des leçons tirées de ce pilote. »

En plus du réseautage, la cohésion entre les différentes structures a contribué au grand succès du projet. « La concertation entre les organisations est devenue très forte, soutient M^{me} Dumouchel. Cela a contribué à ce que le travail des organisations aille plus loin que la sensibilisation pour toucher les aspects juridiques et politiques. »

« Nous supportons les organisations financièrement, mais aussi techniquement, poursuit-elle. Tout s'est fait progressivement. Au lieu que chacune mène ses actions de façon isolée, elles se sont mises ensemble et ont défini des stratégies ; les actions étaient ensuite mises en œuvre individuellement et collectivement. » Quatre ans après le début du projet, les groupes réunis par le CECI ont souhaité officialiser leur collaboration. « En 2008, les coalitions, devenues autonomes, célèbrent leur cinquième anniversaire en tant que réseau formel », souligne la chargée de projet.

Ces coalitions sont toujours très actives dans leurs pays respectifs. « Elles sont devenues des



actrices parmi les plus importantes, observe M^{me} Dumouchel. Dans le cas de la Guinée par exemple, la coalition a mené une lutte pour un changement de gouvernement, en étant aux premières lignes. »

Philippe Jean, directeur du CECI en Afrique, reconnaît lui aussi les importantes retombées de DCF. « L'appui s'est terminé avec le projet, mais les résultats se sont poursuivis. Ces organisations féminines sont devenues très importantes pour la défense des droits des femmes dans leurs pays respectifs. Nous avons d'ailleurs recours à elles pour de l'appui technique. Elles sont aussi reconnues par divers bailleurs de fonds. »

« En ayant appuyé des organisations qui ont continué à se développer, nous sommes restés actifs dans ce champ-là, ajoute-t-il. C'est cette reconnaissance qui nous a permis de réaliser d'autres projets comme celui d'appui à l'égalité entre les hommes et les femmes au Mali. » Ce projet contribue à la promotion de rapports plus égaux entre les femmes et les hommes du Mali dans les domaines du droit, de la santé, de la reproduction et de la gouvernance. Concrètement, le CECI appuie divers ministères maliens afin qu'ils soient en mesure d'intégrer l'égalité des sexes dans leurs politiques. « Nous venons de déterminer nos objectifs stratégiques pour 2008-2013 et la question de l'égalité des sexes est parmi les plus importantes. Cela va rester un des éléments clés d'intervention du CECI. » conclut M. Jean. ■

UNE POLITIQUE QUI SE TRADUIT EN ACTIONS

En poste au **Sénégal**, Philippe Jean a participé aux nombreux efforts du CECI et d'Uniterra pour renforcer les capacités des organisations partenaires actives au pays et également au **Mali**, en **Guinée**, au **Burkina Faso** et au **Niger**.

« L'objectif de voir la question de l'égalité entre les femmes et les hommes se retrouver dans toutes les interventions du CECI est chose faite. On s'assure qu'il y ait des activités reliées à cette problématique dans tous les projets de nos partenaires. Depuis deux ans, on a identifié des personnes ressources et maintenant, il y a au moins une conseillère en genre et développement en poste dans chacun des pays. C'est dynamique, ça bouge et l'information circule », explique le directeur.

Plusieurs actions ont été menées de front. Dans tous les pays, des activités de sensibilisation à la participation des femmes au Sénat, à l'Assemblée nationale et dans les ministères ont eu lieu. Au **Sénégal**, la question du droit foncier a été mise à l'ordre du jour. Alors que les terres sont possédées en très grande majorité par les hommes, les femmes y travaillent en grand nombre; des mesures s'imposaient pour qu'elles récoltent le fruit de leur labeur et puissent être égales en droit d'héritage. « Les règlements existent, mais beaucoup de femmes ne les connaissent pas », note Philippe Jean. Le programme sert à rendre accessible le jargon souvent obscur des formalités bureaucratiques et à aider les femmes à entreprendre les démarches administratives qui vont leur permettre de devenir propriétaires.

La Guinée, de son côté, a reçu la visite des représentantes de chacune des organisations féminines de partout au pays, mais aussi du Niger, du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal. Ces dernières se sont réunies pour faire le bilan de la situation sur la question des droits des femmes. **Quels sont les reculs et les avancées en la matière ?** se sont-elles demandées. Suite à cette rencontre, elles ont décidé d'œuvrer en synergie et d'élaborer un plan d'action pour définir les priorités pour les

années à venir. Au mois de juillet 2008, elles se réunissaient de nouveau à Dakar.

SENSIBILISER POUR CHANGER

Il y a maintenant une heureuse combinaison de projets spécifiquement axés sur les droits des femmes et la prise en compte dans toutes les composantes de la programmation des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est le résultat de plusieurs années d'expérience du CECI en la matière. « Dans les années 1990, il y a eu un ralentissement au niveau de ces projets spécifiques. Or, on s'est rendu compte de la nécessité d'avoir des actions ciblées auprès des femmes, tout en nous assurant que cette dimension soit portée dans chacune des interventions du CECI. Sinon, les résultats sont trop diffus et ça n'avance pas assez vite », explique le directeur. « Et nous, on veut des retombées concrètes ».

Il ajoute : « Avant, on parlait plus timidement de la question **Genre et Développement** (GED). C'était mieux accepté par les hommes. Depuis l'an dernier, le CECI utilise un terme plus percutant : l'égalité entre les femmes et les hommes. Ça choque plus et ça provoque des débats plus chauds. Il y a encore des tabous face à la place de la femme dans la société africaine. Il faut user de prudence et ne pas ruer dans les brancards. Cela dit, le CECI veut agir, et cela passe par un cheminement au niveau des attitudes et des comportements des hommes. C'est pourquoi la sensibilisation est si importante et nécessaire au renforcement des capacités des femmes ».

C'est dans cette optique que le CECI a révisé, en 2006, sa propre politique femmes et développement pour une nouvelle politique d'égalité entre les femmes et les hommes, plus adaptée à la réalité d'aujourd'hui. Cette politique a été lancée en 2007, année qui a porté sur le thème des droits et de la citoyenneté des femmes au CECI. Hélène Lagacé,

coordonnatrice du comité GED du CECI et spécialiste en égalité entre les femmes et les hommes, se réjouit du succès de cette mise à jour qui intègre davantage les préoccupations féministes du jour. « Maintenant, les intervenants des différentes unités du CECI assument de plus en plus leurs responsabilités et ont leurs propres initiatives en matière d'égalité. Par exemple, le **Trek des femmes pour la paix et le développement** au **Népal** qui a eu lieu en mars 2008 était une idée initiée par l'équipe régionale de l'Asie et qui a été soutenue activement par l'équipe de communication du CECI. Cette initiative réunissait une vingtaine de Canadiennes et de Népalaises provenant de différents milieux pour aller à la rencontre des femmes des villages reculés de l'Himalaya. Au comité GED, nous sommes en quelque sorte le chien de garde de la politique, mais nous avons moins à intervenir à l'interne, car plusieurs employé-e-s reprennent le flambeau dans leur secteur respectif », affirme la spécialiste.

Le CECI a également offert des consultations externes sur les questions d'égalité par le biais de son Centre de formation, études et conseil (CFÉC). « En plus de nos interventions à l'interne, nous avons offert cette année, pour une troisième fois depuis 2004, un appui institutionnel au ministère de la Communication du Maroc, en suivi aux interventions précédentes. » Depuis l'automne 2007, le CECI est aussi présent à l'Université de Montréal. Hélène Lagacé et Thérèse Bouchard ont donné conjointement un cours intensif de trois fins de semaine sur la question des « rapports hommes-femmes et le développement » dans le cadre du nouveau certificat en coopération internationale auquel le CECI collabore. ■



L'an 2008

Nous ne sommes qu'à l'aube du troisième millénaire avec tous les rêves et les espoirs que cette pensée peut générer. Malgré cela, l'horizon est teinté de manifestations liées à la famine et de revendications pour le respect des droits humains. Les catastrophes environnementales font de nombreux réfugiés climatiques ; plus personne n'est à l'abri, même dans les pays industrialisés. L'écart entre les riches et les pauvres s'accroît à une vitesse effrayante : d'un côté, la surconsommation bat son plein, et de l'autre, l'augmentation des prix et la pénurie de denrées de base telles que riz, eau, blé, etc. sont accablantes. Des décisions politiques contestables, axées sur la croissance sans limites du PIB mondial, ont été prises. Comment faire contrepoids à cette situation? Certes, il faut refuser le cynisme et rester convaincus que nous, citoyennes et citoyens du monde, avons une voix et des recours sur l'échiquier mondial.

Comment faire face à ces responsabilités que l'on a trop souvent mises de côté? Comment faire sa part, s'impliquer, avoir le sentiment de bâtir un monde meilleur, ou du moins, rendre possible l'idée d'un monde plus équitable, plus juste, mieux organisé? En tant que citoyen responsable, je rêve que nous soyons de plus en plus nombreux à offrir notre conviction, notre savoir et notre solidarité à nos frères et sœurs du monde entier.

Chers amis et chères amies, d'où que vous soyez, sachez que votre engagement est apprécié, qu'il est nécessaire et que vous n'œuvrez pas en vain. Plus que jamais, notre monde a besoin de vous et de cet esprit de solidarité humaine que nous partageons. Soyez assuré-e-s que votre engagement ne passe pas inaperçu.

À titre de parrain du CECI, j'ai eu l'occasion cette année de me rendre au Népal et de rencontrer les communautés de la région du Teraï affectées par le déluge d'août 2007. Les femmes, les hommes et les enfants, appuyés par vos dons et par le travail des équipes d'experts du Canada et du Népal, m'ont demandé de vous transmettre leurs remerciements. Régulièrement, des gens d'ici, touchés par vos efforts soutenus, me font aussi part de leurs marques d'appréciation pour vos gestes de coopération. C'est un plaisir de vous les transmettre.

Depuis déjà 50 ans, vous donnez de votre temps, partagez vos vies avec les populations les plus démunies de la Terre. Il n'existe pas de mots pour vous signifier la fierté qui m'habite lorsque je fais la promotion de ce que vous êtes et de ce que vous représentez. Je prends aussi un plaisir immense à dire à ceux et celles qui veulent bien l'entendre, qu'ils peuvent tout comme vous, faire partie de la communauté des personnes unies contre la pauvreté et l'exclusion. Il y a une multitude de voies pour s'impliquer et nous sommes toujours en mode de recrutement. Des personnes compétentes, capables d'engagement social sont toujours plus que bienvenues! Je rappelle aussi que les partenariats sont l'essence même de notre fonctionnement, que donner est une autre forme d'implication et qu'il n'existe pas de petits dons.

S'informer, c'est aussi agir !

Joyeux cinquantième anniversaire !


Votre confrère « CECIen »
Luck Mervil, artiste et humaniste



COLLECTES DE FONDS

UN ENGAGEMENT ABSOLUMENT NÉCESSAIRE

C'est en partie grâce au soutien indéfectible des donateurs et donatrices que le CECI peut appuyer les communautés d'Afrique, d'Asie et des Amériques et ainsi combattre les inégalités et lutter contre la pauvreté. Chaque année les donateurs soutiennent des projets de renforcement de capacités des femmes, d'amélioration de la nutrition des enfants de moins de cinq ans, d'intensification de la production agricole pour lutter contre la faim, des projets d'alphabétisation et beaucoup d'autres encore. Cette année, ces contributions financières de plus d'un million de dollars ont permis une fois de plus de soutenir le travail du CECI dans le monde et d'en assurer la pérennité.



COLLECTES D'URGENCE

La moitié des fonds recueillis proviennent de collectes d'urgence réalisées lors de crises humanitaires qui surviennent suite à des désastres naturels ou conflits. Le 8 août 2007, le CECI mobilisait la population pour secourir les Népalais-e-s après les terribles inondations dans la région du Teraï. Le 16 août, c'est au Pérou que l'équipe du CECI, avec des organisations locales, est intervenue pour venir en aide aux communautés péruviennes aux prises avec les suites dévastatrices d'un séisme. Puis en mars dernier, la Bolivie a, à son tour, souffert d'inondations majeures. À chaque fois, le CECI a pu compter sur l'appui responsable des donateurs.

L'USAGE DES DONS

Afin de rendre plus transparente l'utilisation des dons, le CECI offre régulièrement à ses donateurs divers outils d'information sur l'évolution de ses projets tels que le bulletin imprimé **El Mundo**, le rapport annuel, ainsi que les **E_publications**, dont le bulletin électronique **Pour le Monde** dédié aux crises humanitaires. Les donateurs peuvent en tout temps suivre l'usage des contributions effectuées et recevoir des informations sur les causes qu'ils soutiennent et sur les résultats obtenus.

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

Il faut souligner l'apport des employé-e-s du CECI qui ont participé à plusieurs activités de financement organisées par le comité social du CECI. Ces activités ont permis de récolter une somme de près de 13 000 \$, qui s'ajoute au total des dons reçus. Le CECI remercie ses employé-e-s pour l'engagement, l'intérêt et le temps que toutes et tous y ont consacré. Le CECI reconnaît tout particulièrement l'apport des donateurs-trices qui lui permettent d'intervenir auprès des populations dont les besoins ne cessent de croître.

UNE ANNÉE CRUCIALE DE RÉFLEXION POUR LES CINQ ANNÉES À VENIR

LES GENS DU CECI ENGAGÉS DANS LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Tout le CECI s'est mobilisé dans la définition des cinq orientations stratégiques qui guideront ses interventions et ses actions pour les cinq prochaines années. Pierre Lessard, directeur du **Centre de formation études conseil** (CFÉC), a coordonné cet exercice important. L'approche participative impliquait les membres de la corporation, le conseil d'administration, les salariés du Canada et des bureaux outre-mer, les partenaires du Nord et du Sud du CECI et les volontaires.

L'INFORMATION AU CŒUR DE L'ACTION

Tout au long de l'année, les membres et les sympathisants ont pu suivre le CECI et Uniterra dans les **E_publications**. Recevoir des nouvelles d'Haïti ou du Sénégal, rester informé-e de l'état de la situation en urgence humanitaire, ou suivre les échanges entre 20 Canadiennes et des femmes népalaises, les écouter presque en direct, les voir ou les lire n'aura jamais été si facile ! En mars 2008, plus de 25 000 personnes ont fréquenté le site du CECI pour suivre le **Trek des femmes pour la paix et le développement**. Chaque mois, le CECI peut compter sur plus de 10 000 visiteurs du monde entier. C'est désormais un outil référencé important en développement international.

De plus, tous les abonné-e-s ont pu régulièrement recevoir des **E_Tracts** les invitant à participer à des événements, des 5 à 7 ou à des campagnes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion dans le monde. **Pour vous abonner : www.publication.cec.ca**

CONFÉRENCE – DROITS ET CITOYENNETÉ DES FEMMES

Au CECI, l'année 2007 a été guidée par le thème de l'équité entre les femmes et les hommes. Plusieurs activités ont abordé ces questions. Le 27 septembre 2007, 120 personnes ont participé à la conférence **Droits et citoyenneté des femmes : Enjeux d'aujourd'hui et espoirs de demain**. Cet événement avait lieu à l'ancienne chapelle du Collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal. Les sujets traités portaient sur la violence faite aux Haïtiennes, les droits des femmes et les enjeux du système des castes au Népal. Christiane Pelchat, présidente du **Conseil du statut de la femme au Québec**, a prononcé une allocution sur les droits des femmes et les enjeux de leur participation politique. Les deux autres membres du panel étaient Guerty Aimé, directrice de **Enfomam** (Haïti) et Durga Sob, présidente de la **Feminist Dalit Organization** (Népal).

5 À 7 ÉQUITABLE

Le 5 décembre 2007, Uniterra a souligné la **Journée internationale des volontaires**. Plus d'une centaine de participant-e-s ont rencontré les organisations partenaires du Nord et du Sud impliquées dans le programme de coopération volontaire Uniterra. Le thème de cette soirée portait sur

les enjeux du commerce équitable et sur le rôle primordial que celui-ci joue dans le développement. À cette occasion, les participants ont pu visionner la vidéo **Les artisans du Sahara** portant sur GIE DANI, une coopérative d'artisans touaregs, partenaire du CECI au Niger.

CAMPAGNE 8 MARS, 8 FEMMES, 8 OBJECTIFS

À l'occasion du 8 mars 2008, le CECI et son partenaire l'EUMC ont présenté au grand public canadien le travail de huit volontaires Uniterra, des Canadiennes, mais aussi des femmes du Sud qui œuvrent pour renforcer l'autonomisation des femmes. Ainsi, parmi ces huit femmes, Patricia Smedley a témoigné de son engagement dans le projet des écoles **Coin de Rue** au Sénégal en faveur de l'éducation primaire pour toutes et tous. Quant à Nanfadima Magassouba, secrétaire nationale chargée des ONG féminines pour le Conseil national des organisations de la société civile guinéenne, et présidente de la **Coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes** (CONAG-DCF), elle défend leurs droits et mobilise ses concitoyennes pour qu'elles s'engagent politiquement et que leur parole soit entendue et écoutée. Cette campagne largement relayée par les médias canadiens aura permis non seulement de faire connaître l'ampleur du travail à réaliser en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, mais aussi de découvrir comment s'engager concrètement pour défendre ces droits, ici au Canada, mais aussi ailleurs.

LA FONDATION RICHELIEU

UN RÉSEAU ENCORE PLUS ENGAGÉ DANS L'ACTION INTERNATIONALE GRÂCE À UNITERRA

Après avoir participé au Forum international sur l'éducation non formelle au Niger en janvier 2007, les liens entre le CECI et la Fondation Richelieu se sont traduits par une entente plus formelle fondée sur l'action. Ainsi, cette année, les 275 clubs de services au Canada et dans les pays faisant partie de la francophonie ont été invités à participer aux campagnes d'Uniterra au Canada. De plus, la Fondation Richelieu a accueilli les partenaires en alphabétisation du Sénégal dans une rencontre d'échanges et de sensibilisation.

Les 5 et 6 octobre 2007, plus de 300 délégué-e-s se sont rendus au Congrès international de la Fondation Richelieu, qui se tenait à Bathurst. Uniterra a alors présenté en conférence les grands enjeux de la coopération internationale et invité les membres de la Fondation à s'impliquer comme volontaires ici, au Canada, dans des campagnes d'engagement du public sur les grands enjeux du développement international comme l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde ou comme volontaire en Afrique, en Asie et dans les Amériques, notamment en partant en Congo solidaire. Lors de cette conférence, plus de 55 jeunes de la Fondation Richelieu se sont concrètement engagé-e-s à participer à la campagne annuelle **Un monde sans pauvreté** le 17 octobre 2007 (se lever contre la pauvreté, au même moment, partout dans le monde).

CITOYEN-NE-S DU MONDE EN ACTION

LES FORCES VIVES DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL S'ALLIENT

Le CECI fait partie de la coalition des agences de coopération volontaire, mieux connue sous l'acronyme anglophone VCA. Cette coalition regroupe neuf organisations canadiennes : Carrefour canadien international (CCI), CUSO, Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), Jeunesse Canada Monde (JCM), Oxfam Québec, Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO), SUCO et VSO Canada, en plus du CECI. La coalition agit dans plusieurs dossiers, par exemple, à travers le projet **Citoyen-ne-s du monde en action** qui vise à stimuler l'engagement du public. Son but est de soutenir la coopération volontaire, d'en augmenter la visibilité comme moyen efficace de lutte contre la pauvreté et d'appuyer les organisations de coopération volontaire dans leurs liens avec les volontaires de retour au Canada afin que ces derniers sensibilisent leur communauté aux enjeux de pauvreté mondiale et de développement. (www.citoyensdumondeenaction.ca)

En 2007-2008, le CECI s'est activement impliqué avec la coalition des VCA qui a réalisé de nombreuses activités, par exemple, la mobilisation des volontaires de retour autour de la Campagne Debout contre la pauvreté : formations sur la Campagne, distribution de matériel promotionnel comme des cartes postales, des tee-shirts, des troussees d'information, etc. à plus de 25 000 volontaires de retour, provenant des neuf organisations.

Aussi, les VCA ont travaillé avec les médias pour mettre en valeur l'engagement des volontaires canadiens, comme Chantal Bernatchez, volontaire Uniterra, qui a été interviewée par plusieurs médias québécois, donnant ainsi une magnifique visibilité à l'importance du travail des volontaires dans le domaine du karité. La couverture média globale des VCA a touché un auditoire de plus de trois millions de personnes, notamment par la publication d'encarts promotionnels sur le volontariat international dans les journaux **The Embassy**, **La Presse** et le **Globe and Mail**.

Le travail du CECI en coalition avec ses collègues des autres organisations œuvrant en coopération volontaire permet d'échanger sur les meilleures pratiques dans le domaine et de travailler de concert à mettre en valeur l'importante contribution des volontaires.

États financiers et notes complémentaires

31 mars 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX MEMBRES DU CONSEIL DU CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Nous avons vérifié le bilan du Centre d'Étude et de Coopération Internationale au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE

COMPTABLES AGRÉÉS

LE 13 JUIN 2008

ÉTAT DES RÉSULTATS · DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008	2007
	\$	\$
PRODUITS		
ACDI Partenariat	7 358 904	6 297 972
ACDI Bilatéral et autres	8 273 116	6 673 387
Autres bailleurs de fonds	10 448 607	9 001 737
Dons	911 597	1 366 169
Contributions sous forme de services rendus (NOTE 8)	3 871 210	3 238 478
Autres revenus	476 222	480 563
	31 339 656	27 058 306
CHARGES		
Directions et services	6 402 642	6 108 718
Programmes	20 445 274	17 091 732
Contributions sous forme de services rendus (NOTE 8)	3 871 210	3 238 478
Intérêts de la dette à long terme	180 651	192 494
Amortissement des immobilisations	318 666	314 081
	31 218 443	26 945 503
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	121 213	112 803

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS · DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotation	Non affectés	TOTAL 2008	TOTAL 2007
	\$	\$ (NOTE 7)	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	1 561 315	8 385	807 005	2 376 705	2 263 902
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(312 694) *	-	433 907	121 213	112 803
Investissement en immobilisations	197 843	-	(197 843)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	145 727	-	(145 727)	-	-
Cession d'immobilisations	(324)	-	324	-	-
SOLDE À LA FIN	1 591 867	8 385	897 666	2 497 918	2 376 705

* Comprend l'amortissement des immobilisations de 318 666 \$, l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations de 6 130 \$ et la perte à la cession d'immobilisations de 158 \$

	2008	2007
	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	4 262 590	4 937 171
Débiteurs (déduction faite d'apports reportés de 161 191 \$; 305 840 \$ en 2007)	911 290	804 048
Avances à des partenaires	1 943 479	1 007 738
Charges payées d'avance	413 988	312 507
	7 531 347	7 061 464
Immobilisations corporelles et incorporelles (NOTE 3)	4 388 964	4 510 269
	11 920 311	11 571 733
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 760 838	1 420 718
Apports reportés (déduction faite de débiteurs de 853 649 \$; 1 484 723 \$ en 2007)	4 864 458	4 825 356
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (NOTE 5)	152 355	145 641
	6 777 651	6 391 715
Apports reportés afférents aux immobilisations (NOTE 6)	117 229	123 359
Dette à long terme (NOTE 5)	2 527 513	2 679 954
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	1 591 867	1 561 315
Reçus à titre de dotation (NOTE 7)	8 385	8 385
Non affectés	897 666	807 005
	2 497 918	2 376 705
	11 920 311	11 571 733

	2008	2007
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	121 213	112 803
Ajustements pour :		
Perte (gain) à la cession d'immobilisations	158	(935)
Amortissement des immobilisations	318 666	314 081
Amortissement des apports reportés	(6 130)	(6 130)
	433 907	419 819
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (NOTE 9)	(765 242)	1 191 772
	(331 335)	1 611 591
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(145 727)	(140 050)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Cession d'immobilisations	324	7 544
Acquisition d'immobilisations	(197 843)	(244 244)
	(197 519)	(236 700)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(674 581)	1 234 841
Encaisse au début	4 937 171	3 702 330
ENCAISSE À LA FIN	4 262 590	4 937 171
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Intérêts payés	165 533	184 488

1. Description de l'organisme

Le Centre d'Étude et de Coopération Internationale est constitué en vertu de la Partie III de la **Loi sur les compagnies** du Québec.

Il participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays du Tiers-Monde par la formation, l'envoi de coopérants volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Constatation des produits

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

b) Constatation des opérations étrangères

Le Centre comptabilise ses charges suivant les pratiques comptables suivantes :

- i) Les achats d'immobilisations engagées pour les activités outre-mer sont imputés comme charges d'exploitation, à l'exception des immobilisations des directions régionales qui sont capitalisées.
- ii) Les gains ou les pertes relatifs aux fluctuations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.
- iii) Les autres contributions à l'assistance technique du programme de volontariat et de partenariat représentent la participation des partenaires outre-mer aux allocations de séjour et au logement des volontaires.

c) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par le Centre. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

CLASSIFICATION

Encaisse	détenue à des fins de transaction
Débiteurs et avances à des partenaires	prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	autres passifs
Dette à long terme	autres passifs

DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant la date d'échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus.

PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

MÉTHODE DU TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF

Le Centre utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

d) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les méthodes et les taux annuels suivants :

Bâtiments	linéaire	4 %
Mobilier et équipement	dégressif	20 % et 30 %
Bibliothèque	linéaire	5 %
Matériel audiovisuel	dégressif	20 %
Matériel roulant	dégressif	30 %
Logiciels	linéaire	25 %

e) Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice tandis que les éléments non monétaires sont convertis au cours du change historique. Les justes valeurs sont converties en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours du change moyen en vigueur durant l'exercice. Les gains ou les pertes résultant de ces conversions sont imputés à l'état des résultats.

f) Comptabilisation des coentreprises

Le Centre détient des participations dans des coentreprises. Les participations sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

g) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

h) Modifications comptables futures

INSTRUMENTS FINANCIERS

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers—informations à fournir » et le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers—présentation ». Ces deux chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2007. Par conséquent, le Centre adoptera les nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1^{er} avril 2008. Le chapitre 3862, qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de : **a)** l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et **b)** la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861.

Le Centre évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers.

3. Immobilisations corporelles et incorporelles

			2008	2007
	Évaluation Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain	869 445	-	869 445	869 445
Bâtiments	3 330 811	536 337	2 794 474	2 840 799
Mobilier et équipement	1 590 566	1 376 093	214 473	248 237
Bibliothèque	542 607	217 040	325 567	352 697
Matériel audiovisuel	35 719	35 154	565	706
Matériel roulant	422 226	257 638	164 588	156 231
	6 791 374	2 422 262	4 369 112	4 468 115
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	165 065	145 213	19 852	42 154
	6 956 439	2 567 475	4 388 964	4 510 269

La juste valeur des immeubles, déterminée selon la méthode du revenu au 7 janvier 2005, est d'environ 6 000 000 \$ pour les deux immeubles. Selon la méthode de comparaison, la juste valeur est sensiblement la même.

4. Emprunt bancaire

Le Centre dispose d'un crédit d'exploitation, d'un montant autorisé de 2 400 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel, garanti par une hypothèque mobilière et par l'universalité des créances et remboursable à demande.

5. Dette à long terme

	2008	2007
	\$	\$
Emprunt garanti par une hypothèque de 1 ^{er} rang sur un bâtiment d'un montant maximum autorisé de 1 121 250 \$, remboursable par versements mensuels de 3 738 \$ jusqu'en décembre 2016 et un versement final de 448 500\$ en janvier 2017, plus les intérêts calculés au taux de 6,65 %, renouvelable le 15 janvier 2012, échéant le 15 janvier 2017	844 675	889 525
Emprunt garanti par une hypothèque de 2 ^e rang sur un bâtiment, remboursable par versements mensuels de 4 050 \$, intérêts de 6,7 %, renouvelable le 15 janvier 2010, échéant le 15 février 2017	325 389	351 188
Emprunt garanti par une hypothèque de 1 ^{er} rang sur un bâtiment, remboursable par versements mensuels de 12 248 \$, intérêts de 6,5 %, renouvelable le 29 septembre 2019, échéant le 29 décembre 2021	1 297 719	1 358 006
Emprunt garanti par une hypothèque de 1 ^{er} rang sur un bâtiment, remboursable par versements mensuels de 1 821 \$, intérêts de 6,5 %, renouvelable le 24 août 2010, échéant le 24 mars 2022	199 585	208 126
Emprunt remboursable par versements annuels de 6 250 \$ plus les intérêts, échéant le 15 décembre 2009 et portant intérêt à 4 % en 2008 et 5 % en 2009	12 500	18 750
	2 679 868	2 825 595
Tranche échéant à moins d'un an	152 355	145 641
	2 527 513	2 679 954

Les remboursements estimatifs en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2009	152 355
2010	159 195
2011	160 247
2012	167 815
2013	176 367

6. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour acquisition d'immobilisations. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et taux que les immobilisations correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début	123 359	129 489
Amortissement de l'exercice	6 130	6 130
Solde à la fin	117 229	123 359

7. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont composés :

- a) d'un montant de 4 305 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Pelletier. Les revenus de placement afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- b) d'un montant de 4 080 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Jean Bouchard. Les revenus de placement afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux.

8. Contributions sous forme de services rendus

Les contributions sous forme de services rendus représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire. Cette valeur a été révisée à la suite d'une étude réalisée par le CECI en 2006. Celle-ci prend en compte les changements survenus dans les programmes de coopération volontaire et le travail de volontariat effectué au Canada. L'étude s'appuie sur des données récentes de Statistique Canada.

Les contributions sous forme de services rendus par les membres du Conseil d'administration ne sont pas tenues en compte dans ces données.

9. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2008	2007
	\$	\$
Débiteurs	(107 242)	(10 198)
Avances à des partenaires	(935 741)	(368 484)
Charges payées d'avance	(101 481)	(94 831)
Créditeurs et charges à payer	340 120	484 268
Apports reportés	39 102	1 181 017
	(765 242)	1 191 772

10. Engagements

En vertu de contrats de location d'équipements renouvelables et non résiliables échéant jusqu'en octobre 2012, le Centre s'est engagé à verser la somme de 89 719 \$ de la manière suivante :

	\$
2009	24 536
2010	24 536
2011	24 536
2012	14 252
2013	1 859

12. Instruments financiers

Risque de change

Le Centre effectue plusieurs transactions en devises et est donc exposé aux fluctuations des devises. Le Centre ne gère pas activement ce risque, les gains ou les pertes de change faisant partie des coûts des programmes.

Le bilan inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés dans les devises suivantes :

	2008	2007
	\$	\$
Dollars US :		
Encaisse	2 091 399	1 665 817
Débiteurs	175 257	278 010
Avances à des partenaires	588 274	225 978
Créditeurs et charges à payer	37 963	66 112
Franc CFA :		
Encaisse	813 918	1 503 359
Débiteurs	-	130 874
Avances à des partenaires	-	452 602
Créditeurs et charges à payer	-	13 195
Autres devises :		
Encaisse	712 109	1 298 887
Débiteurs	43 024	38 968
Avances à des partenaires	1 355 205	329 158
Créditeurs et charges à payer	30 435	35 353

11. Éventualités et autres engagements

Le Centre fait l'objet de litiges dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis que ces litiges n'auront pas d'effet important sur la situation financière. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée.

Le Centre a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. Face aux bailleurs de fonds, ces ententes rendent le Centre responsable de manière conjointe et solidaire avec ces autres organisations. Au 31 mars 2008, les ententes signées totalisent près de 127 000 000 \$ et viennent à échéance jusqu'en mars 2012. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.

Juste valeur

Les justes valeurs des débiteurs, des avances à des partenaires et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que le Centre estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable.

MERCI À NOS DONATEURS ET DONATRICES!

Les donateurs suivants ont versé des contributions de 500 \$ et plus, hormis ceux qui ont préféré garder l'anonymat.

Commsoft Technologies inc
Les Immeubles Girlet inc
Fondation communautaire du Grand Québec
Debra Billo
Thérèse Bouchard
Daniel Chaurette
Monique Daigneault
L'Honorable Céline Hervieux-Payette
Lyne Labrèche
André Pilon
Arleigh Regan
Greg Kinar
Monique Carmel
Pierre Laprise
Marc Parent

Les donateurs suivants ont versé des contributions de 1000 \$ et plus, hormis ceux qui ont préféré garder l'anonymat.

Aéroports de Montréal
François Cordeau
Diane Leroux
Alain Roy
Stéphan Schwab
Monsieur Stirling et Patricia Smedley
Benoît Mimeault
Guy Dandurand et LiseVigeant
Yvan Roy
Paul-Arthur Huot

MEMBRES DE LA CORPORATION

La base corporative du CECI est formée d'au plus 100 personnes issues de divers milieux qui, en principe, sont tous et toutes représenté-e-s au Conseil.

ANCIEN-NE-S VOLONTAIRES

Bouvette, André
Chazel, Marie-Pierre
Fortin, Annie
Havard, Chantal
Journault, Johanne
Lafrance, Myriam
Lavergne, Valérie
Leblanc, Clémence
Marcel, Caroline
Marchessault, Gigi
Morais, Nicole
Ndejuru, Radegonde
Ouellet, Marie-Marthe
Parent, Élizabéth
Pouliot, Charles
Proulx, Nathalie
Riel, Patricia
Rinfret, Louis André
Robert, Brigitte
Saulnier, Anne-Marie
Simard, Tony
Tremblay, Sylvie
Vitez, François

MEMBRES VENANT DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Chaurette, Michel
Demers, Rosario
Hébert, Ernest
Jodoin, Michèle
Johnson, Pierre-Marc
Juneau, Pierre
Lavigne, Marc
Paquet-Sévigny, Thérèse
Parent, Lucie
Racicot, Pierre
Samson, Michel
St-Jean, Benoît
S. Pal, Mariam
Vézina, Monique

COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Bernier, Marc François
Corbo, Claude
Côté, Bertrand
Décaluwé, Bernard
Keaton, Robert
Mercure, Daniel
Moisset, Jean-Joseph
Ouellet, Richard
Potvin, Fernand
Tousignant, Jacques
Vincelette, Jean

MEMBRES D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Bélanger, Pierre
Blondeau, Lucie S^r
Dufour, Mario
Goulet, Louis-Joseph
Lapierre, François M^{re}
Leduc, Gisèle S^r
Lefebvre, Marcel
Levac, Jacques
Lussier, Gilles M^{re}
Morin, Mireille S^r

MILIEU DES AFFAIRES

Batrie, Raymond
Beaudoin, Nicole
Beaulieu, Christiane
Bélisle, Michel
Bilodeau, Ronald
Bibeau, Pierre
Delisle, Marie-Andrée
Désilets, Georges
Dion, Pierre
Labonté, Benoit
Lemarié, Andrée
Pichette, Pierre
Roy, Raymond
Trung, Nguyen

AUTRE PROVENANCE

Alavo, Yves
Bah, Boubacar
Bernier, Claude
Boily, Nicole
Boisvert, Antonin
Côté, Pierre F.
Jean, Michaëlle
Leclerc, Yvon
Letendre, Robert
Mervil, Luck
Neamtan, Nancy
Papineau, Claude
Proulx, Marie Ève
Sainte-Marie, Paule
Samson, Anie
Sauvage, Danielle
Simard, Jean-François

MEMBRES HONORAIRES

Bachand, Diane
Guilbault, Gisèle
Hervieux, Bernard
Pion, Gilles, s.j.
Marcil, Michel, s.j.
Rochon, Jocelyne
Roy, Jean-Marie
Vachon, Fabienne

COORDINATION Myriam Fehmiu, Carine Guidicelli

RÉDACTION Kiran Ambwani, Pauline Comeau, Myriam Fehmiu, Marie-Julie Gagnon, Carine Guidicelli, Sarah Poulin-Chartrand, Melina Schoenborn, Maeva Vilain

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE Alain Thérout Design

IMPRESSION Rollad Média

TRADUCTION ET RÉVISION Roxana Carranza, Pauline Comeau, i.d. com traduction, Cécilia Vyrroubal

TIRAGE 2300 exemplaires français • 800 exemplaires anglais • 500 exemplaires espagnols

© 2008 • Imprimé au Canada • Papier contenant 50 % de matières recyclées dont 25 % provenant de fibres postconsommation.

Toutes les activités du CECI au Canada et dans le monde n'auraient pu être possibles sans le financement de notre partenaire canadien, l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency



CENTRE D'ÉTUDE ET DE
COOPÉRATION INTERNATIONALE

3000, rue Omer-Lavallée, Montréal (Québec) H1Y 3R8 Canada
T 514.875.9911 • F 514.875.6469 • info@ceci.ca • www.ceci.ca • www.publication.ceci.ca